

LIAISONS PÉDAGOGIQUES



LES ATOUTS DU PRO

**ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNEL**
UN PROVISEUR PARTAGE
SES AMBITIONS

SOLIDARITÉ
L'ÉCOLE KEUR
FATOU KABA POURSUIT
SON CHEMIN

**CONGRÈS
DÉPARTEMENTAL**
RAPPORT D'ACTIVITÉ :
LA FCPE-PARIS
GARDE LE CAP

CONGRÈS NATIONAL
COUP DE TONNERRE
À REIMS :
PAUL RAOULT
DÉSAVOÜÉ

juin 2015
N° 316

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE PARIS
DES PARENTS DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

www.fcpe75.org



SOMMAIRE

ACTUALITÉ

Au cœur de la Fcpe	4
Échos et ruades	6

DOSSIER ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Introduction	8
Entretien : M. Boiteux, proviseur à Guimard	9
L'orientation en lycée professionnel	14

VIE SCOLAIRE

Saga des cités scolaires : François Villon	16
--	----

SOCIÉTÉ

L'école Keur Fatou kaba	18
-----------------------------------	----

CONGRÈS DÉPARTEMENTAL

Rapport d'activité	22
------------------------------	----

CONGRÈS NATIONAL

69 ^e congrès à Reims.	26
--	----

CULTURE

Cinéma : à Cannes, place aux femmes	30
---	----

RETROUVEZ-NOUS SUR :



www.facebook.com/FCPE.Paris



twitter.com/FCPE_Paris

BULLETIN D'ABONNEMENT LIAISONS LAÏQUES

un an : 7€, adhérents : 3,70 €, soutien : 15€

Nom :

Prénom :

Adresse :

Règlement à l'ordre de CDPE Paris à adresser :

FCPE 75, 14 rue d'Astorg, 75008 Paris

Tél. : 01 42 65 05 98 - liaisons.laiques@fcpe75.org





Une réforme du collège, avec les moyens

Après la modification des rythmes scolaires, la récupération de la matinée de cours supprimée en 2008 dans le 1er degré, la refondation de l'éducation prioritaire, vient maintenant la réforme du collège, prévue pour la rentrée 2016. Ainsi sera mis en musique le dernier volet de la Loi de refondation de l'école de juillet 2013.

La sortie en fin de scolarité obligatoire de 150 000 élèves sans qualification, imposait de réformer le collège, pour plus de mixité sociale et scolaire. Les dernières enquêtes internationales corrélaient étroitement, en France plus qu'ailleurs

dans l'OCDE, ces deux éléments (Pisa 2012). Il ne s'agit pas de « niveler par le bas », comme on a pu l'entendre dans une instrumentalisation très politicienne mais, dans le cadre d'un collège unique, d'offrir la possibilité d'adapter aux « meilleurs » comme aux moins bons élèves, un accompagnement personnalisé, de proposer deux langues à tous dès la 5^e, de laisser une marge d'autonomie aux équipes enseignantes pour s'adapter au plus fin et enfin d'apprendre aux enfants à conduire des projets collectivement au travers des Enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI). Tout élève doit avoir acquis, à l'issue de la scolarité obligatoire, un socle commun de connaissances, compétences et culture.

Une étude dirigée par Son Thierry Ly et Arnaud Riegert (École d'économie de Paris) fait un état des lieux de la ségrégation qui complète d'autres travaux ¹ : « En France, les collégiens et lycéens d'origine aisée comptent en moyenne dans leur classe deux fois plus de camarades également d'origine aisée que les élèves des classes moyennes et populaires », écrivent-ils. « De même, les meilleurs élèves comptent en moyenne deux fois plus de camarades d'un niveau équivalent au leur que les autres élèves. Ces chiffres, qui résument la situation de ségrégation sociale et scolaire de l'enseignement secondaire français, sont inquiétants à deux titres : les différences d'environnements en fonction de l'origine sociale ou du niveau scolaire sont susceptibles d'aggraver les inégalités scolaires ; de plus, cet « entre-soi » est un obstacle à l'apprentissage de la citoyenneté et du vivre-ensemble » ².

Il existe ainsi des facteurs endogènes à la constitution intra classe de l'absence de mixité sociale et scolaire, avec parfois une demande active de certains parents. C'est un élément important de cette étude : on connaissait le contournement scolaire, par le choix de filières dites d'excellence. L'étude constate, quel que soit l'établissement, l'absence de mixité sociale et scolaire intra classe.

Dans ce numéro, *Liaisons laïques* restitue une enquête qualitative menée par la Fcpe Île de France, sur l'orientation professionnelle en fin de collège. La réforme du collège devra personnaliser les parcours, sans inscrire les élèves dans une pré-professionalisation précoce. Un collégien doit garder la latitude, jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire, de choisir son parcours. La poursuite d'études supérieures après un bac professionnel est aujourd'hui largement encouragée avec une discrimination positive préconisant l'admission de 30 % des élèves en BTS.

La réforme du collège nécessite des moyens adaptés. Les parents s'inquiètent à juste titre alors qu'à Paris, on constate pour la rentrée 2015 le manque cruel de professeurs remplaçants, la non reconstitution des Rased, l'insuffisance de déploiement des dispositifs « Plus de maîtres que de classe » et de scolarisation des enfants de moins de 3 ans, les fermetures ou les non ouvertures de classe.

Bonne lecture.

Hervé-Jean Le Niger

¹ Ceux de l'Observatoire créé par la région Île-de-France, par exemple

² Source : *Le Café pédagogique*

AU CŒUR DE LA FCPE

PORC A LA CANTINE

Dans un communiqué du 19 mars, la Fcpe estime que : « Prendre la question de la restauration scolaire de l'endroit de la laïcité, de la ségrégation, du tous pareils, c'est refuser de comprendre que le temps de midi est aussi un temps d'apprentissage ». Chacun doit pouvoir trouver un menu équilibré qui lui permet de suivre les activités de l'après-midi sans avoir la faim au ventre. Car « c'est bien de cela dont il s'agit : nourrir des élèves avec bienveillance et respect. Toutes les paroles et postures au prétexte d'une attitude laïque ne doivent ni exclure ni stigmatiser les enfants quelles qu'en soient les raisons ». ■

CANTINE POUR TOUS

L'Assemblée nationale a adopté le 12 mars une proposition de loi visant à garantir le droit d'accès à la restauration scolaire. Pour la Fcpe, qui réclame ce droit depuis longtemps, le temps de restauration scolaire est un temps éducatif important et « un enjeu d'égalité sociale ». Ce texte, qui inscrit dans la loi une jurisprudence du Conseil d'État, clarifie la situation et aidera les parents à faire respecter leurs droits (communiqué du 19 mars). ■



Patrick Weil

CONGRÈS DE LA FCPE-PARIS – 1ÈRE SESSION

Le premier temps fort du congrès annuel de la Fcpe-Paris a été marqué par les interventions de Patrick Weil, directeur de recherche au Cnrs, centre d'histoire sociale du XX^e siècle, de Jean-Louis Auduc, agrégé d'histoire géographie et de Laurence Lœffel, inspectrice générale de l'Éducation nationale / Observatoire de la laïcité.

La richesse et la hauteur des points de vue ont été remarquables et réconfortantes en ces temps où, depuis les événements de janvier, au lieu d'assister à une vraie remise en question sociale et à un questionnement de la communauté éducative, la parole a été confisquée par les politiques, les médias sur la base de concepts ambigus, flous voire douteux et contradictoires sur la question de la laïcité, des valeurs républicaines, de la morale, etc. On en retient surtout ce rappel fondamental, que la laïcité est d'abord une

question de droits, droit à la liberté de conscience et à l'égalité des droits et de l'accès aux services publics, dont l'école. Une restitution de ces débats et interventions aura lieu le 13 juin, deuxième temps fort du congrès, et publiée dans le prochain *Liaisons laïques*.

Nous ne pouvons que remercier ces intervenants et la commission congrès. Ce fut comme une formation accélérée sur ces questions qui nous agitent et face auxquelles nous sommes parfois bien maladroits dans notre communication aux jeunes et à nos militants.

Seul bémol : le faible nombre de représentants des conseils locaux compte tenu de la qualité de cette journée, de l'accueil fait dans ce magnifique auditorium du lycée Diderot et des saveurs du buffet. Espérons que nous serons plus nombreux le 13 juin. Les votes de motions, les élections, le débat sur le rapport d'activité sont des temps de partage porteurs de notre vie militante, sans oublier l'intervention d'Henri Pena-Ruiz, philosophe, qui sera sans aucun doute encore un moment fort. ■

COMMUNICATION DES DOCUMENTS SCOLAIRES : UN JUGEMENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Obtenir le livret scolaire et les différents travaux d'évaluation réalisés par son enfant : une évidence ? Pas pour tous. Le Tribunal Administratif de Paris a dû réaffirmer dans un jugement du



Jean-Louis Auduc

22 avril 2015, que l'école doit remettre livrets scolaires et tous les cahiers des élèves à leurs parents. Le Recteur de l'Académie de Paris a deux mois pour s'exécuter.

Outil de communication entre l'école et les parents autant que d'informations sur l'évolution de l'enfant, le livret scolaire ainsi que les différentes évaluations et cahiers de l'enfant restent aux yeux de tous des éléments essentiels du dialogue école/famille.

La remise de ces documents relève donc de l'évidence, voire d'un rituel bien ancré dans la communauté éducative. Cela n'a pas été le cas pour Fatima, parent d'élève dans le 18^e arrondissement, qui a dû recourir au Tribunal Administratif de Paris pour y parvenir, après avoir tenté toutes les autres voies. Brutalement éconduite le jour de la remise des livrets en avril 2013, elle en appelle en mai 2013 à l'inspectrice de circonscription. Aucune réponse. Elle s'adresse alors à la CADA¹, mais l'administration persiste. Elle finit, en juin 2013, par se tourner vers le Tribunal administratif. Le 22 avril 2015, les juges administratifs ont rappelé le Recteur à l'ordre : il doit communiquer ces documents à l'intéressée, dans un délai de deux mois.

Au cours de l'audience, le rapporteur public avait déjà donné son avis : l'Éducation nationale ne pouvait qu'être condamnée, de nombreuses circulaires de l'Éducation nationale rappelant que ces documents doivent être régulièrement transmis aux parents.

Au cours de la procédure, aucune des deux parties n'a tenté d'éluder le contexte de tension qui existait à l'époque des faits, suite à l'exclusion de l'enfant de son école, en mai 2013. Une exclusion annulée par le Tribunal 6 mois plus tard, en décembre 2013 (voir *Liaisons laïques* n° 311).

On ne peut que regretter qu'un parent soit contraint de recourir à la justice pour faire respecter ses droits les plus élémentaires. ■

1 Commission d'accès aux documents administratifs

CHANTAL SAMUEL-DAVID

L'ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS EN DÉBAT

Le débat organisé par l'UL 13 et la Ligue des droits de l'homme samedi 16 mai à l'Ensam, en présence d'Amandine Berton-Schmitt, du Centre Hubertine Auclert, et de Sabine Fortino, sociologue, maître de conférences à l'Université Paris Ouest Nanterre, a été l'occasion de rappeler quelques constats qui parlent d'eux-mêmes :

Les filles sont plus nombreuses dans les études supérieures (55,4 %) mais elles sont sous-représentées dans les comités de directions des entreprises (17,2 %). Elles ne sont que 27 % à s'orienter vers des écoles d'ingénieurs.

Concernant la répartition des tâches ménagères et du temps passé avec les enfants (par jour) lorsque les deux parents travaillent : 3 h 27 pour les femmes contre 2 h 06 pour les hommes.

En primaire, le temps de parole pointe un rapport d'environ 1/3 pour les filles contre 2/3 pour les garçons. Dans les manuels scolaires de collège, on note une sous-représentation (étude à venir sur les manuels du primaire) :



- manuels d'histoire : seules 3,2 % des biographies sont celles de femmes,
- manuels de maths : 1 personnage féminin illustré pour 5 masculins
- manuels de littérature : seuls 5 % des textes sont d'auteurs féminins.

Pour en savoir plus, voir le site du Centre francilien de ressources pour l'égalité femmes-hommes « Hubertine Auclert » : www.centre-hubertine-auclert.fr ■

ANNE SUBIRA

LE DESSIN DE DELIGNE



DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Quels sont les contours du décrochage scolaire en 2015? Sur quels leviers agir? Pour répondre à ces questions, le lycée François Villon (14^e) organisait le 11 avril une rencontre animée par Gilbert Longhi, doyen de la Faculté d'éducation de Paris et directeur de recherche à l'Institut Supérieur de Pédagogie, ancien proviseur du lycée Jean Lurçat, où il a mis en place des structures innovantes (« Lycée du temps choisi », « La ville pour école »...), et qui dirige des doctorants sur le décrochage scolaire depuis 10 ans.

Pour lutter contre le décrochage scolaire, priorité nationale, le ministère de l'Éducation nationale s'est fixé deux objectifs: diviser par 2 d'ici 2017 le nombre de jeunes (150 000 actuellement) sortant sans qualification du système éducatif et faciliter le retour vers la scolarité des « décrocheurs ». Un plan gouvernemental « *Tous mobilisés pour vaincre le décrochage scolaire* » a été présenté en novembre 2014.

Gilbert Longhi dresse un état des lieux du décrochage et des outils de remédiation. Il explique qu'il travaille selon deux axes: les élèves décrocheurs et l'institution scolaire. Des phases de rupture pouvant conduire au décrochage ont été identifiées: ennui du jeune dans un système scolaire inadapté, difficultés scolaires, notes sanction...

Les cinq réflexes habituels face au décrochage scolaire:

- Le déni: les collèges et les lycées « les plus conservateurs » réfutent le décrochage, lui préférant la notion de démotivation, il s'agit de traiter les décrocheurs potentiels en coupables tout en manigancant contre eux un changement d'établissement voire une démission;

- La compassion: le décrochage est une souffrance;
- L'orientation forcée en lycée professionnel;
- La sous-traitance: l'école externalise massivement ses décrocheurs vers des partenaires, associations;
- Le commerce: cours particuliers, soutien et aide aux devoirs...

Des leviers pour agir existent: adapter l'obligation d'assiduité, faire en sorte que le passé scolaire de l'élève ne lui soit pas opposé comme passif, neutraliser les anomalies de la notation, majorer le rêve sans créer d'illusion, enrichir l'alternance... ■

Marie-Ena Lavallette

FINLANDE: FIN DE L'ENSEIGNEMENT PAR MATIÈRES

Selon le site *NousVouss*, la Finlande se prépare à une réforme autrement plus radicale que celle prônée par Najat Vallaud-Belkacem en France. Dans ce pays régulièrement en tête du classement Pisa, on prévoit d'abandonner l'enseignement par disciplines (français, maths, histoire-géo...), au profit de l'enseignement par « sujets » transversaux, croisant plusieurs matières.

L'objectif? Mieux préparer les jeunes à la vie active. Certains établissements expérimentent déjà cette approche. Par exemple, un élève de l'enseignement professionnel pourra aller en cours de « services de cafétéria », qui croisera des éléments de mathématiques, de langues (pour servir les clients étrangers), d'écriture et de communication. D'autres thèmes, plus académiques, comme l'Union européenne, permettront aux élèves d'assimiler des notions d'économie, d'histoire, de langues et de géographie.

Cette réforme s'accompagne bien entendu d'un changement de pédagogie, axée sur le travail en équipes, permettant aussi à tous de travailler la communication au sein d'un groupe. Pour convaincre

les enseignants, les volontaires se verront attribuer une petite hausse de salaire. Cela suffira-t-il à entraîner les enseignants réticents? ■

TESTS OSSEUX: LE GOUVERNEMENT SE DÉSHONORE

Dans un communiqué publié le 13 mai, Resf s'indigne du vote « *par 35 députés d'un amendement inscrivant dans la loi le détournement de leur finalité thérapeutique des tests d'âge osseux pour décréter majeurs le maximum de mineurs isolés étrangers et ainsi pouvoir les jeter à la rue sans aucun secours, voire les faire condamner à des peines de prison, parfois ferme* ».

De Claire Brisset, la Défenseure des enfants dès 2005, à l'Académie nationale de médecine (2007), du Haut Conseil de la santé publique (2014) à la Commission nationale consultative des Droits de l'homme (2014) et au Commissaire aux Droits de l'homme du Conseil de l'Europe (2015), tous ont critiqué ces pratiques.

« *Le président de la République, le Premier ministre, la ministre de la Justice et celle de la Famille s'en moquent. Tout à leur désir de prouver qu'en matière d'immigration, ils en remontent à la droite, ils inscrivent dans la loi des examens dont tout le monde, à commencer par eux-mêmes, sait qu'ils sont sans valeur scientifique pour l'usage qui en est fait* ».

Médecins, juristes, magistrats, scientifiques, personnalités morales, l'Unicef, MDM, MSF, le SM, la LDH, la Fcpe, le GISTI, la CGT, la FSU, Solidaires, la Cimade, le PCF, le PG, Eelv, des parlementaires socialistes, ont signé avec 12 000 autres dont Jean-Pierre Rozenczweig, Boris Cyrulnik, Michel Rocard, Françoise Héritier... un appel à la proscription de ces tests.

« *Le président de la République, le Premier ministre, la ministre de la Justice et celle de la Famille leur font un bras d'honneur. Qu'ils ne se plaignent pas qu'on s'en souviennne.* » ■



UNE 4^E ÉCOLE POUR PARIS RIVE-GAUCHE

Le nouveau quartier Paris Rive-Gauche (13^e) inaugurera sa 4^e école à la rentrée 2015. Après les écoles Balanchine à la fin des années 90, Primo Lévi dans les années 2000, les Grands Moulins en 2011, la rentrée 2015 verra l'ouverture de l'école Louise Bourgeois, avec deux classes pour commencer: une maternelle et une élémentaire, tous niveaux confondus. La particularité de ces écoles, c'est qu'elles sont toutes polyvalentes. Elles suivent d'Ouest en Est la progression de l'immense chantier, débuté en 1992, qui ne s'achèvera qu'à l'horizon 2030.

On ouvre à l'Est, mais on ferme à l'Ouest: Balanchine et Primo Lévi perdent chacune une classe. C'est le propre des opérations d'aménagement: les couples s'installent avec de jeunes enfants qui grandissent et qui désertent donc l'école primaire. L'école Louise Bourgeois n'est pas encore ouverte que déjà une 5^e école sort des cartons. Elle sera encore plus à l'Est, entre le boulevard des maréchaux et le périphérique! ■

PLUS DE LYCÉENS À LA RUE: UNE SOLUTION RADICALE

Le collectif MIE-JM (mineurs isolés étrangers –jeunes majeurs) a saisi le Défenseur des droits suite au refus de scolarisation à Paris des jeunes isolés lorsqu'ils ne sont pas pris en charge par l'ASE (Aide sociale à l'enfance).

La solution pour qu'il n'y ait « plus de lycéens à la rue » semble trouvée à Paris: on refuse de les

scolariser! Il y aura des jeunes encore mineurs ou très jeunes majeurs errant sans aucun soutien, sans le point d'ancrage qu'était l'établissement scolaire, mais il n'y aura plus de « lycéens à la rue ». Il fallait y penser... Ils l'ont fait. ■

QUEL AVENIR POUR LES 11 CIO PARISIENS?

Il est des projets de réforme moins médiatisés que d'autres mais dont les enjeux sont tout aussi importants. La menace de fermeture des 11 Centres d'Information et d'Orientation (CIO) départementaux sur les 14 de la capitale (les 3 autres dépendent de l'État) en est un à coup sûr. La mauvaise surprise est tombée le 5 février: les personnels apprenaient que la Ville de Paris envisageait d'arrêter la prise en charge financière de l'hébergement et du budget de fonctionnement des 11 CIO départementaux... et ce dès la prochaine rentrée! En cause: le « contexte budgétaire contraint » et une économie prévisionnelle de 46 500 €. Si lors du conseil de Paris de mars dernier, la Ville est revenue sur sa décision et a proposé une convention d'occupation à titre gratuit des locaux lui appartenant, le problème reste entier pour les frais de fonctionnement dont la charge incombe à présent à l'État.

Que vont devenir les 20 000 personnes reçues chaque année dans les 11 CIO parisiens? Les élèves? Leurs parents? Les jeunes en rupture scolaire? Ceux qui viennent d'autres académies ou de l'étranger? Où ira ce public durant les congés scolaires? Vers qui se tourner pour obtenir un premier

conseil sur l'orientation? Autant de questions qui restent sans réponse et les professionnels de l'orientation s'en inquiètent vivement.

Avec la fermeture des CIO c'est un lien essentiel entre les familles et l'institution scolaire qui risque de disparaître. Et c'est pourquoi, il est important d'en parler autour de vous et de signer la pétition sur: www.petitionpublique.fr: Non au démantèlement du réseau des 11 CIO parisiens! ■

MENACES SUR LA LIBERTÉ

Un élève du Val-de-Marne, rédacteur en chef du journal de son lycée, a fait l'objet de sept menaces de mort depuis fin janvier et la publication d'un numéro spécial *Charlie Hebdo*. En réaction aux attentats survenus début janvier, Louis avait fait paraître le 22 janvier un numéro spécial de *La Mouette bâillonnée*, le journal de son lycée. Dans ce numéro titré « *Je suis Charlie* », des billets d'humeur, des poèmes, des dessins, mais aucune caricature de Mahomet. « *C'était un hommage aux 17 victimes sans discrimination, pour les juifs, les journalistes, les policiers* », explique Louis. Mais le lendemain de sa diffusion, il découvre dans la boîte aux lettres du journal une enveloppe contenant la Une du numéro sur laquelle sont agrafés une croix gammée, un cercueil et une lettre de menace de mort. Le jeune de 17 ans dépose plainte au commissariat de Saint-Maur qui ouvre une enquête. Au total, il a reçu sept menaces de mort, dont deux avec des balles. La dernière, début mai, avait « *goût d'ultimatum* », dit-il. ■





DOSSIER ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Passe ton bac d'abord ! Avec près de huit candidats sur dix admis dès le 1^{er} tour à la session 2014, jamais autant de jeunes n'ont été bacheliers (77,3 % d'une génération). Trente ans après le souhait de Jean-Pierre Chevènement « 80 % d'une classe d'âge au niveau du bac d'ici à 2000 », l'objectif est en passe d'être atteint.

Petit rappel historique En 1959, moins de 10 % d'une classe d'âge obtient le bac. Ils sont plus de 2 fois plus en 1974 (23,7 %). Avec la création des bacs technologiques en 1960 puis des bacs professionnels en 1985, le nombre de bacheliers explose. 55 % en 1995 et les chiffres ne cessent de progresser.

Est-ce à dire que le bac est aujourd'hui donné à tout le monde ? Qu'il ne signifie plus rien ?

Certainement pas ! C'est bien plutôt du côté de la diversification de l'offre de formation que s'explique cette formidable évolution. En effet, comme le souligne Jean-Yves Rochex, professeur en sciences de l'éducation : « *il est nécessaire de penser à la fois l'unité et la diversité, le singulier et le pluriel du mot bac* ». Cette affirmation n'a jamais été autant d'actualité. Si tous les bacheliers ont aujourd'hui en commun d'avoir obtenu le précieux sésame qui leur ouvre les portes de l'enseignement supérieur, les voies et les filières pour y parvenir n'ont jamais été aussi nombreuses.

Dernier né, le lycée professionnel doit encore et toujours faire ses preuves. Convaincre qu'il n'est pas réservé aux élèves en difficulté, qu'il est une voie de réussite pour de nombreux jeunes qui avaient perdu confiance au collège, qu'il ouvre les portes vers des études supérieures d'excellence. Ses défenseurs sont de plus en plus nombreux parmi les professionnels, les parents et surtout les jeunes qui y trouvent une voie d'épanouissement qu'ils n'attendaient pas. Ce dossier a permis de rencontrer quelques convaincus. Écoutons-les !

S'orienter en voie professionnelle

Pour réussir son orientation en pro, il faut s'y préparer suffisamment tôt, sans attendre le dernier trimestre de 3^e ! L'idéal, c'est d'y réfléchir dès la 4^e, voire d'effectuer sa 3^e en classe préparatoire pour la voie professionnelle, les « prépa-pro » ou encore DP6 (découverte professionnelle 6h).

Le lycée Gaston Bachelard (13^e) accueille deux classes prépa-pro de 20 élèves, fonctionnant souvent par demi-groupe.

Aujourd'hui, ils ne sont que 8 autour de leur professeur dans une salle qui ressemble à un atelier. Ils commencent la fabrication d'une jolie lampe, qu'ils décoreront eux-mêmes. Le professeur nous explique que le but de l'exercice est qu'ils partent avec cette lampe et qu'ils soient heureux. Ici, les professeurs s'attachent à valoriser ces jeunes, déjà cabossés à leur âge...

Si la moitié vient de collèges du 13^e, les autres arrivent d'un peu partout : Molière (16^e), Max Dormoy (18^e), Michelet (19^e) ou encore Paul Bert (14^e). Certains ont choisi ce lycée pour ses spécialités professionnelles (électrotechnique, énergie, équipements communicants). D'autres hésitaient au départ sur leur orientation. Maintenant, ils ont une idée plus claire. L'un d'eux veut être boulanger-pâtissier. Cette jeune fille voudrait être hôtesse. Un seul aimerait suivre une voie générale...

Les enseignements ici sont déjà largement transversaux. Ainsi, au groupe français / histoire / géographie répond un autre tout aussi cohérent : mathématiques / physique / chimie. Les élèves bénéficient d'une heure d'accompagnement personnalisé, de 2h en 1/2 groupe de prévention santé, de 2h d'arts appliqués et de 3h de sport. À quoi il faut bien sûr ajouter les deux langues vivantes et les 6h de sciences technologiques et d'électrotechnique.

Ces jeunes ont la chance d'être mieux préparés que d'autres à leur orientation. A priori, l'environnement leur plaît : ils ne sont plus considérés « en échec » dans un groupe classe, et sont quotidiennement au contact de lycéens, plus âgés, qui leur montrent la voie.

ENTRETIEN

UN PROVISEUR CONVAINCU



M. Boiteux n'est pas proviseur du lycée professionnel Guimard (19^e) par hasard. Il a bien voulu confier à *Liaisons laïques* sa vision des élèves, « blessés du système », orientés par défaut, la difficulté à casser la réputation de ces filières, et sa conviction que « tous les élèves peuvent réussir ».

M. BOITEUX J'ai toujours travaillé dans l'enseignement professionnel, comme maître auxiliaire, sauf durant quatre années en tant que principal adjoint et un an, proviseur adjoint, après avoir réussi le concours de chef d'établissement.

J'ai d'abord enseigné les mathématiques et les sciences en CET¹. C'était difficile d'intéresser les gamins. En physique cela allait mieux à cause des travaux pratiques, mais en mathématiques, c'était rude. Alors j'ai demandé au chef d'établissement de pouvoir suivre les cours d'atelier menuiserie pour comprendre les besoins, non formulés, en mathématiques des élèves. Cela m'a tellement intéressé que j'ai passé mon CAP de menuiserie et que je me suis même installé à mon compte. J'ai ensuite été réengagé comme maître auxiliaire de menuiserie, puis j'ai passé le concours PEPP, puis le CAPET².

POURQUOI CE CHOIX de l'enseignement professionnel ?

J'ai fait le choix de l'enseignement pratique car après des incursions au hasard des remplacements dans les ateliers, j'ai davantage aimé le rapport pédagogique qui s'instaure. En atelier, on fabrique, on conçoit et le rythme est différent. En enseignement général, on travaille sur des séquences de 1 ou 2 h. En atelier, on est sur des séquences de 8 h voire 16 h, et cela change tout. La gestion des élèves est différente : on a le temps de s'occuper des vagues à l'âme des élèves, des tensions, etc. Par contre, c'est parfois plus difficile du point de vue de la vigilance quant à la fatigue engendrée par la surveillance des élèves travaillant sur des machines dangereuses.

Mais contrairement à ce qui se passe en classe, en atelier les élèves sont obligatoirement actifs et le professeur travaille avec eux. Il est comme eux en bleu de travail. Il montre comment faire, mais il doit gérer aussi des aléas, des problèmes techniques, des pannes face auxquelles il n'a pas

L'enseignement professionnel, pour certains élèves, c'est comme l'hôpital de Garches. C'est là qu'arrivent les blessés du collège. Et nous, on essaye de les réparer et on y arrive.



Atelier décors

forcément la solution, il les cherche avec les élèves. Il y a une activité qui se partage et se vit avec les élèves. En atelier, il y a cet aspect du travail de fabrication sur le long terme et c'est le jeune qui le mène. C'est un outil de valorisation.

En BTS, pour les conduites de projet, j'ai toujours veillé à ce que ce soit l'emploi du temps qui s'adapte au projet du jeune. C'est l'exemple d'une conduite de projet dans la fabrication de mobilier, une entreprise finançait et les jeunes travaillaient avec son bureau d'études. Les élèves s'investissaient à fond et progressaient très vite, car c'était très gratifiant.

En fait, je suis devenu proviseur, car le chef d'établissement avec lequel je travaillais avec cette souplesse-là est parti et j'ai subi une ouverture de parapluie, un certain rigorisme administratif. Alors « je suis parti par le haut » en passant le concours de chef

d'établissement. Il est vrai que j'ai préféré être professeur car dans ce métier, on façonne, on forme, on mobilise des gamins. Il y a un *pouvoir pédagogique plus direct*.

« Tous les élèves peuvent réussir » au-delà des mots et des statistiques, c'est vrai, tous peuvent réussir si on les confronte à des difficultés dignes de ce nom, en les aidant à sauter la barre. Il faut des difficultés, mais des vraies, pour motiver des élèves.

Comment accéder à la voie professionnelle ?

Deux façons principales d'entrer en voie professionnelle après la 3^{ème} :

- Préparation d'un CAP en 2 ans : ce diplôme conduit principalement à la vie active. Si les résultats le permettent, il est possible d'intégrer à l'issue de la 2^{ème} année de CAP une 1^{ère} professionnelle en vue de préparer un bac pro.
- Préparation d'un BAC pro en 3 ans : ce diplôme permet l'insertion dans la vie active ou la poursuite d'études supérieures.

Depuis la réforme du bac professionnelle (rentrée 2009), le BEP est devenu un diplôme intermédiaire passé en cours de cursus et attestant l'acquisition de compétences professionnelles.

1 Collège d'enseignement technique

2 Certificat d'aptitude à l'enseignement technique

L'enseignement professionnel, pour certains élèves, c'est comme l'hôpital de Garches. C'est là qu'arrivent les blessés du collège. Et nous, on essaye de les réparer et on y arrive. Des blessés en termes de scolarité, de désocialisation ou de démotivation. Parfois il s'agit de blessures invisibles comme la perte de confiance, le manque d'estime de soi. Certains élèves qui arrivent n'ont jamais appris à aimer l'école, aimer approfondir, aimer apprendre. Certains gamins sortent bien du collège. Ils ne sont pas mécontents du collège, mais d'autres décrochent.

En lycée professionnel, on les répare. On leur redonne confiance dans leur capacité. En CAP, l'élève a 18 h d'atelier et, là, il est placé au même niveau que les autres. Il n'y a plus ce passif de connaissances non acquises, de lacunes, de retard scolaire. Ils se retrouvent tous sur un pied d'égalité et les enseignements généraux sont adaptés, car en math et en français, en CAP par exemple, aucun n'élève n'a tous les prérequis. Ils sortiront avec un CAP donc a minima comme ouvriers qualifiés et, pour 35 à 45 % d'entre eux, ils pourront faire un bac pro s'il y a de la place (les élèves de seconde professionnelle, et les retours du fait de réorientation après la seconde générale, sont prioritaires).

Ce n'est pas toujours facile de faire comprendre aux familles (...) qu'en choisissant la voie professionnelle, un jeune peut se reconstruire, retrouver une envie d'insertion.

L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL est dévalorisé.

Comment y remédier ?

L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL SOUFFRE DE SON IMAGE. C'est une image sociétale, depuis Platon: le savoir théorique est plus valorisé que le savoir-faire. À Paris, les métiers du BTP sont moins demandés. En province, c'est un peu moins dévalorisé, mais à Paris un gamin avec des résultats corrects va en enseignement général, sauf si son père est plombier et qu'il veut reprendre l'entreprise !

Donc qu'on le veuille ou non, à Paris, nous récupérons beaucoup des blessés du collège et l'enseignement professionnel est vécu, sauf quand cela est un choix volontaire, comme une relégation alors que cela devrait être vu comme une possibilité de reconstruction, de re-motivation sur le plan scolaire, mais aussi personnelle.

Le lycée professionnel est aussi une voie pour rejoindre l'enseignement supérieur.

C'est surtout une voie sans trop de risque car à chaque étape, il y a un palier, une qualification possible. Dans l'enseignement général, c'est une planche de savon noir inclinée de sept ans. En lycée professionnel, il y a un palier diplômant tous les deux ans. C'est dans le fond très sécurisant.



Atelier plomberie



Atelier tailleur de pierre

Ce n'est pas toujours facile de faire comprendre aux familles que ce n'est pas dramatique d'avoir eu un parcours scolaire difficile en collège et qu'en choisissant la voie professionnelle, un jeune peut se reconstruire, retrouver une envie d'insertion scolaire. Mais pour les CSP favorisées, professions libérales, l'orientation en professionnel est souvent vécue comme une blessure. Il faut dédramatiser et surtout avoir confiance en son enfant : c'est la foi du charbonnier qu'on doit avoir pour ses propres enfants. Ici, pour ceux qui sont orientés en professionnel à cause d'une scolarité fragile, c'est comme à Garches. On peut, en dépit d'accidents antérieurs au collège, sortir du parcours scolaire sans prothèse. C'est possible et fréquent.

LE FAIT QUE LE JEUNE CHOISISSE ou non telle filière est-il déterminant ?

Ce n'est pas une question de choix de la filière. Quelle que soit la filière, il y a réussite, s'il y a intégration. Par exemple, en CAP couverture, nous récupérons beaucoup de « malgré nous », des jeunes affectés en septembre, faute de mieux, dans les fameuses commissions balais. Et cela marche ! L'absentéisme est parfois un problème car les gamins accueillis en pro n'ont pas toujours la notion de l'obligation scolaire : certains répondent quand ils ont un avertissement après une absence de plus de 10 jours « qu'ils ne voient pas pourquoi », « qu'ils ne font de mal à personne ».

Top 5 des filières

Tiré du Bilan de l'orientation et de l'affectation dans les collèges et lycées publics parisiens 2014 (www.ac-paris.fr)
(0,00 : nombre de demandes pour une place dans une filière)

En 2^{de} professionnelle

1. Sécurité-Prévention : **3,80**
2. Artisanat et métiers d'art option communication visuelle plurimédia : **2,77**
3. Agencement espace architectural : **2,67**
4. Cuisine : **2,46**
5. Système électronique numérique, option audiovisuel : **2,44**

En CAP

1. Pâtissier : **9,17**
2. Installateur sanitaire : **4,88**
3. Maintenance des véhicules option voitures particulières : **4,56**
4. Employé commerce multi-spécialités : **2,67**
5. Petite enfance : **2,38**

Tous n'ont pas fait le choix d'être élèves au lycée Guimard, mais s'ils reçoivent un bon accueil et qu'on les encourage comme nous le faisons ici, les élèves trouvent leur place dans ce milieu où ils sont reconnus et valorisés, parce qu'enfin les professeurs arrêtent de leur dire « tu manques de bases ». La réussite, là, n'a rien à voir avec le choix d'une filière. Le plus déterminant c'est la qualité de l'accueil. Il s'agit d'envoyer le plus vite possible un message de reconnaissance de ce que le jeune est capable d'être.

Ce qui est essentiel, c'est l'expérience de la réussite. De là aussi l'importance des stages. En entreprise, nos élèves font l'expérience de relations avec des personnes civiles, des chefs d'entreprise, d'ateliers, des salariés. Ils se confrontent à des rapports « normaux » où, s'ils font mal quelque chose, on leur demande de recommencer. On ne leur donne pas une mauvaise note. C'est la pédagogie de projet où on se confronte à de vrais problèmes, de vrais impondérables, des contraintes. Et plus il y en a, plus on se construit. Ce qui est structurant et formateur pour un élève, c'est de se confronter à ces situations d'incertitude et de les surmonter.

La pédagogie de projet, c'est aussi la pédagogie du « maître ignorant » (cf. Jacques Rancière) : « On apprend jamais aussi bien que ce qu'on ne sait pas faire. Quand l'enseignant ne sait pas, il essaye avec l'élève. On ne sait pas, mais on cherche avec l'élève, on partage son défi technique. On lui apprend à chercher. Il faut toujours essayer de transformer un élève en chercheur. Tous les élèves peuvent être des chercheurs ».

Je donne cet exemple du premier exercice que je donnais à mes élèves. Sur une idée de Richard Feynman, prix Nobel de physique, je leur demandais de trouver combien il y avait d'accordeurs de piano à Paris, sans se servir ni d'Internet, ni d'un annuaire. Ce qui m'intéressait, c'était la démarche : tous devaient proposer des hypothèses, même fausses. Ce qui était important, c'est la stimulation intellectuelle de-



Atelier sculpture

Témoignage

Parent d'élève en lycée polyvalent

Je suis parent déléguée à Élixa Lemonnier, un lycée polyvalent dans lequel les trois filières - général, technologique et professionnel - sont représentées. Avec les représentants Fcpe, soucieux de renforcer notre présence dans la filière professionnelle, nous avons décidé d'être délégués aux conseils de classes. J'ai pensé que nous serions plus « utiles », d'essayer de construire ensemble des solidarités, de soutenir les familles quand elles rencontrent des difficultés, qu'elles soient d'ordre scolaire, administratif ou relationnel.

Une réunion d'information pour les parents dont les enfants font des stages en entreprise a réuni 40 familles, un vrai succès!

Lors de mon premier conseil de classe, j'ai trouvé l'équipe éducative plutôt bienveillante, les profs s'appuient sur les centres d'intérêts des élèves et leurs compétences, ils souhaitent les accompagner dans la voie de la réussite. Certes, les difficultés restent nombreuses, mais j'ai assisté à un « conseil de progrès » où la parole de l'élève est prise en compte.

Dans un lycée polyvalent, on accueille des publics d'horizons différents, il y a moins de clivages entre les élèves. De plus, l'accueil d'étudiants en BTS apaise le climat. Les lycées polyvalents sont peut-être la clé de la réussite pour la voie professionnelle.

Annie Gafforelli

vant l'inconnu (« on l'a pas appris ») que cela déclenchait. J'aime bien aussi parler des théorèmes de Pythagore ou de Thalès que tout élève est censé maîtriser en 3^e. Les maçons en lycée pro savent tous se servir de la règle 3/4/5 qu'ils adaptent si besoin en 1,5/2/2,5. Ils maîtrisent donc l'uti-

lisation de ces deux théorèmes même s'ils n'en maîtrisent pas leur démonstration et peut-être n'en connaissent pas le nom.

Pendant mes études en sciences de l'éducation, en Irem³, j'ai, en parallèle en tant que maître auxiliaire, tenté une expérience: dans une classe, j'ai démontré le théorème et dans une autre, j'ai juste donné l'énoncé. Le résultat a été le même quant à l'utilisation. Les élèves utilisent ce qu'on leur apprend, s'ils se le réapproprient dans l'action.

Cela rejoint la question des erreurs chez l'élève, des dites « fautes d'étourderie », des blocages dans l'apprentissage. Avec un élève, il faut toujours partir de l'erreur et essayer d'en trouver la généalogie. En atelier, c'est plus évident. On peut trouver l'origine d'une erreur et y remédier. Il est plus simple de reprendre les choses à la base dans un enseignement pratique.

En atelier, quand il s'agit de concevoir et fabriquer quelque chose, il est plus facile de provoquer cette stimulation et de faire naître le plaisir qu'elle procure et les facilités d'apprentissage qu'elle génère.

L'association « La Main à la pâte » de Charpak⁴ développe d'ailleurs ce type de pédagogie.

COMMENT RAPPROCHER LYCÉES PROFESSIONNELS ET GÉNÉRAUX, et remédier à la méconnaissance de ce type de parcours?

LE PREMIER DEGRÉ DE CE RAPPROCHEMENT, ce sont les mini stages et les portes ouvertes, mais cela n'est pas suffisant. Il faut aussi accueillir les professeurs principaux de collège.

³ Institut de recherches en mathématiques

⁴ Georges Charpak (1924-2010), prix Nobel de physique 1992. À la tête, à partir de 1996, de *La main à la pâte*, un important mouvement de rénovation de l'enseignement des sciences à l'école primaire.

Cela étant, ce type d'actions seulement touristiques ne sert qu'à inciter à un peu plus de bienveillance.

Il faut aussi créer des liens pédagogiques entre professeurs de collège et professeurs de lycée professionnel. C'est d'autant plus nécessaire que certains professeurs ignorent la différence entre CAP et bac pro, et orientent en bac pro des jeunes qui sont en difficulté depuis la 6^e, par méconnaissance des prérequis en 2^{nde} pro.

Pour montrer la différence, il faut que les professeurs de collège soient confrontés à une classe entière de CAP. Un professeur de collège, même dans une classe où il n'aura que 30 % d'élèves qui arrivent à suivre par exemple le programme requis en mathématique, continuera d'enseigner à l'ensemble des élèves comme à ceux qui entreront en 2^{nde} GT. Un professeur avec des élèves de CAP est obligé, vraiment, de s'adapter. C'est pourquoi nous invitons des professeurs des collèges à venir ici et à co-animer des séances pédagogiques avec une classe de CAP ou une classe de bac pro.

C'est aussi très formateur pour ces professeurs.

Inversement, en bac pro, il est intéressant que les professeurs de collège se rendent compte que le niveau est assez

élevé, y compris en mathématiques, en particulier quand ils réorientent un jeune en échec en 2^{nde} générale vers le pro. Évidemment ceux qui acceptent ces échanges sont souvent déjà convaincus, mais au moins cela conforte leur attitude quand il s'agit d'aider un jeune dans son orientation.

QU'EN EST-IL DE L'ACCÈS à l'enseignement supérieur?

EN CE QUI CONCERNE L'ACCÈS À DES ÉTUDES SUPÉRIEURES après un bac professionnel, la recommandation académique est de 30 % de places réservées aux bacs pros en BTS. Ceci dit, je me demande pourquoi on se contente d'une recommandation. Lorsque j'étais dans l'Académie de Créteil, on imposait ces quotas. À Paris, on commence à être à 30 % de bacs pros accueillis en BTS.

Cependant pour les BTS du bâtiment, car ils sont plus demandés par les bacs STI et S (sortant de l'enseignement général et technologique), les jeunes issus des bacs pros reçus rencontrent parfois des difficultés dans les matières théoriques et ont besoin d'un accompagnement.

En conclusion, il faut dédramatiser la question de l'orientation en lycée professionnel. C'est, quand ce n'est pas un choix, un lieu possible de reconstruction. C'est une absurdité de forcer le passage en général pour un gamin qui n'aime ni lire, ni écrire ou qui ne souhaite pas poursuivre en enseignement général. C'est le défaut du système français qui ne se cale que sur un modèle d'excellence unique, celui des élèves de polytechnique et de normale sup pour caricaturer, alors que cela ne concerne qu'une minorité d'élève. Tout se cale sur ce type d'excellence et la scolarité se réduit à une sortie progressive plus ou moins tardive en fonction de la conformité à ce modèle. Sortie en 3^e, sortie après le bac, sortie après la licence, sortie avec un doctorat de médecine...

En France, on est dans l'obsession de la hiérarchie scolaire.

Propos recueillis par Eve Heinrich

Services sur mesure

Utiliser les services d'un lycée professionnel permet aux jeunes de se former en situation réelle et aux clients de faire des économies. Opération doublement gagnante! Quelques exemples :

- Service de réservation en ligne pour des soins de beauté au lycée Elisa Lemonnier (12^e)
- Examens de vue, contrôle des lunettes, et vente de montures au lycée Fresnel (15^e)
- Table réservée pour le déjeuner ou le dîner au lycée hôtelier Guillaume Tirel (14^e)
- Boutique et service retouche du lycée de la mode Marie Laurencin (10^e)
- Banque d'images du lycée de la photographie Brassai (15^e)

13



Atelier décors

LE CHAMP DES POSSIBLES

Pour de nombreux élèves et parents, orientation en lycée professionnel rime avec échec. Certes, il est de bon ton de parler de l'excellence de la voie professionnelle et de citer tel jeune « brillant » qui a choisi cette voie. Mais, dans la réalité, combien ont vraiment choisi la filière dans laquelle ils ont été affectés ? Et comment les aider à tirer pleinement parti de leur année ?

Dans le *Bilan de l'orientation et de l'affectation 2014* (sur le site du rectorat), les chiffres semblent plutôt rassurants : 84,1 % des élèves arrivant en 2nde pro (66,5 % en CAP) ont été affectés au 1^{er} tour d'Affelnet et 72,2 % des 2nde pro (66,9 % en CAP) l'étaient dans la spécialité demandée en 1^{er} vœu. De plus, pour un certain nombre d'entre eux, l'orientation a été soigneusement préparée. Le dispositif Pass Pro¹, par exemple, oblige les jeunes à s'informer sur les filières, à motiver leur intérêt par écrit, à participer à un entretien individuel avec les enseignants. Autant d'étapes visant à impliquer les jeunes et leurs parents, pour réduire les risques de déception.

Mais d'autres chiffres démentent ce tableau un peu trop idyllique : 80 à 85 % des élèves en lycée pro disent ne pas avoir choisi leur orientation !² Pour Mme Bertrand³, conseillère d'orientation psychologue (COP) à Paris, intervenant auprès des lycéens des établissements professionnels, la question de l'orientation subie ou choisie n'est pourtant pas le cœur du problème. D'abord, parce qu'elle connaît bien le problème de la labilité adolescente : « À 15 ans, peu de jeunes savent ce qu'ils veulent faire. Et il est bien évident que ce qui leur paraît être clair au mois de mars ne l'est plus forcément en septembre ». D'autant que bien des raisons périphériques motivent parfois les choix des jeunes (et de leurs parents !) : la réputation des établissements, les filières présentes dans le quartier, celles où vont les copains, celles qui semblent les plus concrètes (en 2014, le CAP pâtisserie a surpassé tous les autres !) ... Pour Mme Bertrand, le véritable enjeu consiste à montrer aux élèves qui arrivent en lycée pro, en CAP ou en 2nde, que « rien n'est impossible pour eux ». Et de rajouter : « Il y a plus à travailler avec eux la question du timing, à les aider à se projeter en leur montrant que même si aujourd'hui ils ne sont pas complètement satisfaits, il faut jouer le jeu pour que ce soit payant après ».

PRÉVENIR LES RISQUES DE DÉMOTIVATION

Prévenir les risques de démotivation passe par un travail en amont et un soutien des élèves les plus fragiles. Pour Mme Bertrand, ce repérage passe par « un petit questionnaire distribué à tous les élèves de 2nde professionnelle [de son secteur] dès le mois de septembre pour savoir d'où viennent les élèves, ce qu'ils avaient demandé, ce qu'ils pensent du lycée professionnel maintenant qu'ils y sont, quel est leur projet professionnel, s'ils connaissent les différentes possibilités pour le réaliser, etc. ». Analysés et discutés avec les enseignants et les chefs d'établissement, ces questionnaires permettent d'apporter une vigilance particulière à ceux pour qui l'arrivée en lycée professionnel pose le plus de problèmes.

De la même manière, le travail mis en place par le lycée des métiers de la communication et de la gestion d'entreprise Corbon (15^e) vise ce même objectif, comme l'explique Mme Betraoui, chef d'établissement : « Tous les élèves entrants en 2nde pro ou en CAP sont accueillis à la rentrée en entretiens individuels. Cela nous permet de voir le ressenti de l'élève par rapport à son arrivée au lycée et d'expliquer comment va se dérouler la première année⁴ ». D'autres échanges sont prévus dans l'année pour valoriser les élèves, vérifier les acquis, renforcer le sentiment d'appartenance au lycée - le tout contribuant à améliorer le climat scolaire. Même si les difficultés scolaires demeurent, les jeunes se sentent bien, restent motivés.

« BEAUCOUP D'ÉLÈVES SE REFONT UNE SANTÉ SCOLAIRE »

Le lycée professionnel a ses spécificités. Les élèves sont moins nombreux par classe (24 en moyenne contre 30 à 35 en 2nde GT), l'évaluation se fait majoritairement par contrôle continu, les stages en entreprise ouvrent sur la réalité professionnelle, il y a une proximité avec les enseignants et surtout... les jeunes se rendent compte que ce qu'ils ont appris en français, en histoire, en maths, etc., s'applique directement dans le monde professionnel : les apprentissages font alors sens ! Pour toutes ces raisons, « beaucoup d'élèves se refont une santé scolaire », reconnaît Mme Bertrand. Les élèves prennent conscience « qu'ils sont largement capables de suivre tous les enseignements un petit peu théoriques, que ce qui leur est proposé comme type de fonctionnement dans toutes les matières professionnelles leur correspond beaucoup mieux, qu'ils sont bons, qu'ils y arrivent ».

Pascale, maman de Paul scolarisé en Gestion milieux de la faune et de la flore (GMFF) en Seine-Saint-Denis (la filière n'existe pas à Paris) raconte comment son fils,

1 Mis en place pour la 3^e année dans l'académie de Paris, le dispositif Pass Pro d'aide à l'orientation a concerné en 2014 : 2417 élèves (+4,1 % par rapport à 2013), 65 formations et 27 établissements de l'académie.

2 Selon Aziz Jellab dans une conférence donnée dans le cadre des *Mercredis de Créteil* le 12 janvier 2011

3 Le nom a été changé à la demande de l'intéressée

4 D'autant plus important que depuis 3 ans, le lycée Corbon a remplacé le système de notation chiffrée par un système de notation par compétence.

qui avait perdu toute confiance en lui, s'est enfin révélé : « On a compris dans ce lycée que notre enfant avait des capacités et on lui a donné sa chance. Il est aujourd'hui dans les premiers de la classe ». Jeanne, en terminale au lycée Hector Guimard (19^e) partage ce constat : « La filière générale ne me correspondait pas vraiment. Le BMA⁴ que je poursuis me plaît beaucoup car il me permet d'apprendre un métier concret, d'acquérir des compétences que je pourrai valoriser sur mon CV. Je regrette un peu qu'il n'y ait pas plus de culturel dans la filière. L'idéal, ce serait un lycée qui mixe les deux : le professionnel et le général ».

De plus en plus de jeunes poursuivent des études supérieures. Pour Mme Bertrand, donner à voir le champ des possibles est un enjeu essentiel : « On travaille beaucoup avec les élèves sur l'idée qu'ils ont la possibilité d'aller dans le supérieur. Il y a les BTS, les licences professionnelles et pourquoi pas, les masters professionnels ». Depuis quelques années, des places en BTS sont réservées aux élèves qui obtiennent le bac avec mention Bien.

« C'EST JUSTE POUR LEUR FAIRE PEUR ! »

Trente ans après la mise en place des bacs pros, le lycée professionnel souffre toujours de beaucoup de préjugés. Dans le collège du fils de Danièle (9^e), le conseil de classe du 2^e trimestre de 4^e a préconisé la 3^e prépa pro (voir page 8) pour 19 élèves de l'établissement (soit 18 %). Lorsqu'elle s'en est inquiétée auprès du principal adjoint, la réponse a été sans appel : « Mais, Madame, c'est juste pour leur faire peur ! ». Que penser de responsables d'établissement qui « menacent » d'orientation en pro ? Pour Jeanne, pourtant heureuse dans sa filière et pleine de projets, il est parfois difficile d'avouer qu'elle prépare un bac professionnel : « Je préfère dire que je prépare un Brevet des métiers d'art, c'est plus valorisant... ».

Mais Mme Bertrand garde confiance : « Maintenant les enseignants se sont rendu compte que les élèves pouvaient faire quelque chose avec un bac professionnel. » Quant à considérer cette filière comme une voie à part entière où peuvent s'épanouir tous les profils d'élèves... Plus facile à dire qu'à faire ! « Les enseignants ont été en général de très bons élèves. Ils vouent donc un certain culte à l'institution et au savoir et ils continuent à penser que seuls les élèves qui ne peuvent pas réussir en lycée général vont en lycée professionnel. (...) Tant que sera compliqué pour un élève dont les résultats lui permettent d'aller en lycée général et technologique de choisir la voie professionnelle parce que cela lui correspond mieux, cela sera un peu difficile ».

Hélène Schneider

Enquête sur l'orientation

En 2014-2015, le comité régional Fcpe Île-de-France a mené une enquête sur l'orientation, dans six collèges des académies de Paris et Versailles. Bilan.

Le poids des enseignements théoriques dans l'orientation

Au-delà de la motivation de l'élève, les notes pèsent toujours le plus sur les décisions. Les inégalités entre filières proviennent en partie du rapport aux enseignements abstraits (mathématiques, français, histoire). L'élève est orienté en filière professionnelle plus en fonction de ses faiblesses, lacunes, que de ses qualités. La notion de choix est donc à relativiser : un niveau faible dans une matière risque de fermer les portes de telle ou telle filière.

Un travail décentralisé

Les axes de travail découlent de directives ministérielles et académiques. L'application de ces directives prend des réalités différentes selon la population scolaire, l'offre de formation. Généraliser une manière de travailler l'orientation à l'ensemble des établissements d'un même territoire se révèle complexe.

Les professeurs principaux : nouveaux experts de l'orientation ?

D'un établissement à l'autre, les personnes les plus actives pour informer et accompagner l'orientation ne sont pas les mêmes. Les professeurs principaux restent les interlocuteurs privilégiés des familles, mais les chefs d'établissement, conseillers d'orientation psychologue (COP) et conseillers principaux d'éducation (CPE) peuvent se retrouver impliqués.

Autrefois assuré par les COP, l'accompagnement à l'orientation est peu à peu transféré aux professeurs, souvent peu ou pas formés : professeurs comme élèves doivent donc construire eux-mêmes leurs propres expériences.

Une orientation souvent mal vécue

Le projet de l'élève se fait dans un contexte psychologique (l'adolescence) à prendre en compte, et surtout dans une situation de manque d'informations exploitables. Et ce, même si la quantité d'informations mises à disposition n'a jamais été aussi élevée. Dans notre système méritocratique, le sentiment d'échec suite à une orientation est souvent perçu comme une responsabilité personnelle de l'élève.

Un travail administratif trop lourd

L'orientation comporte un lot de travail administratif important dans lequel même les professeurs peuvent peiner à récupérer la bonne information dans les délais impartis.

Sécuriser l'affectation

Le travail des équipes pédagogiques vise à sécuriser l'affectation. Il n'est pas possible de se limiter aux projets des élèves, il faut composer en fonction de problématiques d'affectation, des places disponibles... et donc limiter l'ambition de certains élèves. Un travail d'anticipation, de pronostics se révèle donc indispensable. Difficile à mener puisque les équipes ne disposent d'aucun suivi de cohorte d'anciens élèves (bien que certains établissements s'y essaient). Les retours partiels de l'expérience de certains élèves ne sont pas suffisants pour savoir quels élèves se sont réorientés, quels élèves ont poursuivi dans la voie choisie, etc. Les suivis de cohorte à grande échelle ne peuvent conduire qu'à des axes de travail généraux, au détriment d'un travail sur un contexte local.

À l'issue de ce travail de terrain, une motion est proposée au vote du congrès 2015. Pour en savoir plus : www.fcpe75.org

Valentin Vanaud,
chargé d'études pour le comité Fcpe Île-de-France

François Villon, loin du quartier latin

AU FIL DES DÉPÊCHES

École et **pauvreté**

Deux rapports, celui de Jean-Paul Delahaye, ancien directeur de l'enseignement scolaire, et celui de Marie-Aleth Grard, vice-présidente d'ATD Quart-Monde, se penchent sur la façon dont l'Éducation nationale accommode les pauvres et sur le vécu des familles pauvres. L'Éducation nationale va-t-elle s'en emparer ou les enterrer ?

Peillon pour la réforme

L'ancien ministre de l'éducation nationale sort de sa réserve : « *Je veux que chacun mesure sa responsabilité dans cette affaire car si cette réforme que tout le monde demandait (...) ne se fait pas, le pays aura de très grandes difficultés* ».

Prévenir la **fraude**

Une campagne de prévention sur les fraudes aux examens a été lancée par le SIEC* pour mieux informer les candidats à ce sujet : qu'est-ce qu'une tentative de fraude ? Quelles sanctions ?

Quelle procédure en cas de suspicion de fraude ?

Une attention particulière est portée au plagiat, qui se développe avec l'utilisation d'Internet, ainsi qu'à l'apport de documents non autorisés et à l'interdiction d'utiliser des téléphones portables. Parce que certains candidats

n'ont pas conscience de frauder, des messages clairs compléteront les informations données habituellement lors des épreuves. Par ailleurs, des dépliants et des affiches ont été envoyés dans les lycées.

* Service interacadémique des examens et concours

www.siec.education.fr/fraudes

Paris se singularise dans le paysage éducatif français par la présence de trente cités scolaires, hébergeant au sein d'un même bâtiment (ou ensemble de bâtiments), un collège (survivance du « petit lycée » de jadis) et un lycée. Une situation qui ne manque pas de créer divers problèmes, lycées et collèges ne dépendant pas de la même collectivité territoriale.

Liaisons laïques se propose de vous plonger dans l'histoire des cités scolaires parisiennes. Aujourd'hui, nous nous arrêtons à François Villon, tout au sud du 14^e arrondissement. Son histoire s'articule parfaitement autour des évolutions, sociologiques, urbanistiques et démographiques de l'après-guerre. Nous sommes alors en plein baby-boom. Il y a pénurie de logements mais aussi d'établissements scolaires. À l'approche des années 60, on s'attend à un afflux de lycéens que les cités scolaires historiques ne sauraient accueillir. Mais aussi, dans cet après-guerre, comme après 1918, la démographie galopante s'accompagne d'évolutions sociologiques. Les femmes ont gagné le droit de vote en 1944. Elles ont aussi gagné la possibilité de faire des études. Les établissements à l'époque ne sont pas mixtes. Rares sont ceux qui accueillent des filles. Le lycée Buffon au nord du 15^e est un lycée de garçons. Que faire des filles ? Pas de place pour elles... Qu'à cela ne tienne, on va construire, spécialement pour elles, une annexe à ce prestigieux lycée.

Restent à trouver des terrains. La priorité, nous l'avons dit, c'est aussi le logement. Le foncier est rare et, dans ces années-là, il n'est pas encore question de démolir des habitations existantes. La situation va changer dans la décennie suivante et ça ira en s'accéléralant durant les années 70 et 80. Les seules réserves foncières se trouvent à l'emplacement des anciennes fortifications, la « zone », créée par Thiers mais dont l'inefficacité a été prouvée lors de la guerre de 1870. L'abandon et la démolition des fortifications laisseront place après la Grande Guerre, à une zone *non aedificandi*, prélude à l'annexion pure et simple par la Ville de Paris des parties se trouvant encore sur le territoire de villes mitoyennes (c'est le cas pour Malakoff). Jusqu'à 30 000 personnes vont habiter dans des taudis sur ces espaces et vivront de récupération, des chiffonniers (nous leur devons l'existence des puces de Vanves).

UNE ANNEXE AU LYCÉE BUFFON

Cependant, dans les années 30, l'urbanisation de cette zone va commencer par la création du boulevard militaire (futurs boulevards des Maréchaux) et les immeubles HLM qui les bordent. Dans les années 50, les terrains vagues qui restent vont servir à construire, le plus près possible de la banlieue, l'auto-route urbaine qu'est le périphérique et tous les équipements nécessaires à la jeunesse : stades et établissements scolaires. C'est donc ici que l'on va construire l'annexe du lycée Buffon, destinée aux filles. Cela peut paraître curieux de nos jours, mais l'annexe du lycée Jean-Baptiste Say (16^e) sera, elle, construite dans le 12^e, Boulevard Soult : c'est l'actuel lycée Paul Valéry.

Le site du lycée François Villon nous donne quelques précisions intéressantes sur l'augmentation du nombre d'élèves. Outre l'explosion démographique, le nombre d'enfants poursuivant leurs études après le CM2, que ce soit en lycée, ou en cours complémentaire (ancêtre du collège d'enseignement général) passe de 20 % en 1945 à 38,5 % en 1955 et 46,4 % en 1960. C'est dire l'importance des mutations au cours dans ces années-là. L'enseignement secondaire devient gratuit en 1945 et l'âge de la scolarité obligatoire est porté à 16 ans en 1959.

L'architecte désigné pour la construction est Germain Grange (1897-1975) prix de Rome en 1929. Les travaux, commencés au milieu des années 50,

16



s'achèvent en 1975 avec la construction du gymnase, soit exactement 20 ans. Le premier bâtiment pour les jeunes filles est l'actuel collège, inauguré en 1959. Quelques années plus tard, il prend son autonomie par rapport à Buffon et devient le lycée de la Porte de Vanves. D'ores et déjà, on envisage la construction du second bâtiment pour les garçons qui sera inauguré en 1968, quelques années avant la généralisation de la mixité dans les établissements scolaires en 1975.

FRANÇOIS VILLON OU MAURICE NOGUÈS ?

Entre-temps, en 1966, va se poser la question de la dénomination définitive du lycée. Bien qu'étant un lycée de filles, le nom retenu par le conseil d'administration du lycée sera masculin : le poète maudit François Villon, choix que les anciens occupants du site n'auraient pas renié. Cependant, les autorités municipales auraient préféré le nom de Maurice Noguès, aviateur, nom qui avait été choisi quelques années plus tôt pour la petite voie attenante au lycée. Les noms féminins restent très rares pour les lycées parisiens : Hélène Boucher dans le 20^e, Sophie Germain dans le 4^e...

La situation géographique du lycée, particulièrement excentrée, peut nous sembler curieuse aujourd'hui. Il est en effet coincé entre le boulevard périphérique et le boulevard Brune, la porte de Vanves avec le passage des voies ferrées de la gare Montparnasse qui marque une vraie frontière à l'ouest. Mais à l'époque de sa conception, le département de la Seine existe encore et il est nécessaire de prendre en compte la population des communes de la banlieue limitrophe. Cette implantation est alors logique et au centre de son secteur de recrutement. Le lycée compte 750 élèves à son inauguration et assez rapidement atteindra plus de 2 500 inscrits dix ans plus tard. Mais la création des départements limitrophes et de deux nouvelles académies, dont celle de Versailles, va amputer le lycée de son bassin sud, au-delà du périphérique. À partir de ce moment, le lycée va souffrir de sa situation géographique, aggravé par la création des districts parisiens d'affectation qui le coupe du 15^e immédiatement mitoyen. Les effectifs ne vont cesser de diminuer pour se stabiliser aux environs de 900 élèves aujourd'hui.

Jean-Jacques Renard



Le lycée François Villon aujourd'hui

AU FIL DES DÉPÊCHES

Deux inspectrices générales « meilleurs ouvriers de France »

Le modèle prolétarien s'est-il emparé de la rue de Grenelle ? Geneviève Becquelin, doyenne de l'inspection générale, et Marie-Hélène Valentin, inspectrice générale honoraire, sont faites « Un des meilleurs ouvriers de France » par décision ministérielle. Cette distinction, accordée généralement à des artisans et chefs d'entreprise, récompense leur longue participation au jury des « meilleurs ouvriers de France ». La CGT ne remplace pas l'amicale des inspecteurs...

Les collégiens s'exposent

Les collégiens s'exposent sur les grilles de la cité scolaire Paul-Valéry (12^e). Cette expo est le fruit des ateliers photos animés dans les collèges J.-F. Oeben, Guy Flavien et Paul Valéry en partenariat avec l'union locale Paris 12, le Claje*, les conseils de quartier Jardin de Reuilly et Bel Air Sud.

Les 17 photos lauréates du concours Urban Photos Spécial collège ont quitté les grilles du collège Guy Flavien pour rejoindre celles de la cité scolaire Paul Valéry. Elles y resteront jusqu'à la fin de l'année scolaire.

* Culture loisir animation jeu éducation

Baccalauréat

Le baccalauréat 2015 commence dans quelques jours. La pression monte à l'approche de l'épreuve de philosophie, le 17 juin, qui donne comme chaque année le coup d'envoi d'une semaine de réjouissance pour des milliers de lycéens français. Pour rappel : « Les téléphones portables font partie des appareils non autorisés », indique le ministère de l'Éducation nationale.

AU FIL DES DÉPÊCHES

Mur de la honte

Selon le site SudInfo.be, la commune de Mouscron (Belgique), a demandé à la ville française de Wattrelos de construire un mur de 2,50 m de haut afin de séparer le village belge d'Herseaux-Ballons d'une aire d'accueil prévue prochainement pour les gens du voyage. « C'est une mesure de précaution pour la sécurité de nos concitoyens », explique le bourgmestre Alfred Gadenne...

Pas raciste, mais...

Plus de 1800 noyés depuis le début de l'année dans la Méditerranée: « cimetière marin », « mer morte », les titres claquent, les photos choquent, mais rien à faire, la compassion est éphémère. On n'est pas raciste, mais...

Moitié de bourse

Le JDD nous apprend que la « bourse au mérite » attribuée aux bacheliers méritants sera divisée par deux. Estimée peu efficace, elle passera de 1800 à 900 €. Dommage qu'on ne sache pas pourquoi.

Sondage

Selon un sondage iTélé Orange, seule l'école maternelle est plébiscitée par les Français, à 76 %. Par contre 50 % estiment que l'école élémentaire fonctionne mal, 71 % le collège et 59 % le lycée. Ces opinions sont plus tempérées chez les parents. Selon la même enquête, les parents mettent l'épanouissement de l'enfant très loin derrière la transmission des connaissances et le goût de l'effort. Mais la question est politique: l'épanouissement reste le second objectif pour les sympathisants de gauche quand il arrive en queue de peloton à droite. L'objectif de réduction des inégalités par l'école ne concerne plus qu'un français sur dix...

L'ÉCOLE KEUR FATOU KABA

Voyage solidaire au Sénégal

Fin 2013, visite à Paris de Mamadou Gueye, directeur de l'école Keur Fatou Kaba, et de son épouse.

Les contacts sont si chaleureux que des adhérents de l'association demandent que l'on organise un voyage solidaire à Guediawaye.

Aussi, durant les vacances de février 2015, 13 personnes ont pendant 13 jours vécu sur place, participé à un riche programme d'activités, découvert, échangé, tissé des liens. Nous y avons retrouvé aussi Frédéric, un retraité enseignant, qui chaque année depuis 3 ans forme pendant 6 semaines les enseignants de l'école, ainsi que Félix, notre jeune en service civique, présent dans l'école depuis 6 mois.

TÉMOIGNAGE D'UNE MÈRE D'ÉLÈVES

Des parents d'élèves et des enseignants figuraient parmi les participants. Annie Gafforelli, parent d'élèves, témoigne: « Militante Fcpe depuis une quinzaine d'années, je me suis engagée dans l'association École Fatou Kaba car j'étais très intéressée par la clarté de ses objectifs, sa vision sur l'éducation, ses contributions directes pour répondre à des besoins concrets. À travers cet engagement, je cherche à être cohérente avec les principes citoyens que j'applique ici.

Quand nous avons décidé d'organiser ce voyage solidaire, j'ai voulu en être, pour mieux comprendre le fonctionnement de l'école et renforcer nos liens d'amitié avec l'équipe. Je me suis dit aussi que cela permettrait d'apporter une aide concrète sur le terrain, car en parler c'est bien, le vivre c'est mieux!

Notre accueil là-bas fut chaleureux et nous avons pu mener des ateliers variés: contes, cinéma, danse, peinture murale, activités manuelles, jeux éducatifs, cours d'anglais... ainsi que des activités avec les femmes et les associations du quartier. Quand, le matin, les enfants envahissent l'école, ils apportent la joie de vivre, et les groupes d'enfants sont si conséquents que nous devons diviser les classes en deux. Ma contribution



Le projet

L'association École Fatou Kaba (Paris 20^e) mène depuis 2011 une action d'échange et de solidarité avec une école à Guédiawaye, en banlieue de Dakar. Un échange s'est monté avec l'école élémentaire Tourtille (20^e). De nombreuses personnes donnent de leur temps et de leur savoir, des associations de quartier mettent à disposition leurs locaux. Organisation d'événements et collectes de fonds ont permis d'importantes améliorations dans le bâtiment et l'équipement de l'école. Des missions de retraités bénévoles sont envoyées là-bas grâce à notre partenaire AGIRabcd. Mais c'est la grande qualité et la motivation de l'équipe locale qui assure la réussite de ces actions (voir articles dans *Liaisons laïques* n° 307, avril 2013 et n° 311, mars 2014).

Un grand projet à venir !

L'équipe de Keur Fatou Kaba rêve de créer dans le quartier un centre polyvalent pour la petite enfance, les femmes et l'insertion des jeunes. Aidons-les à en faire une réalité !
Pour tout contact : www.fatoukaba.org.

était axée sur le périscolaire, jeux d'éveil avec la classe d'initiation, travaux manuels avec les CP, confections de chaussures et d'objets décoratifs, calebasses, balais... Les enseignants sont quasi-bénévoles, beaucoup n'ont que peu de formation et les moyens matériels sont limités. L'importance de notre partenariat, en partant de leurs besoins tels qu'ils les expriment, c'est de les renforcer, en moyens matériels et par la formation, pour les aider à avancer dans leur projet.

Mon seul regret durant le séjour, c'est de ne pas avoir pu échanger avec les parents d'élèves. Un de mes plus beaux souvenirs, la sortie scolaire organisée à Dakar avec les CM2, un beau moment !

Je savais qu'au final, en donnant de mon temps et de mon énergie, je recevrais en retour des souvenirs inoubliables des enfants qui ont rythmé nos journées. »

L'ÉCHANGE AVEC L'ÉCOLE TOURTILLE

Dominique, enseignante à l'école Tourtille, raconte : « Depuis la naissance de l'association, des échanges réguliers ont lieu entre nos deux écoles, qui enrichissent mutuellement la créativité de nos élèves : des fiches individuelles réalisées par les enfants où chacun se présente, des banderoles témoignant de notre amitié réciproque, des petits films, des photos, des contes que nous avons créés grâce au kamishibai, la maquette de l'école Keur Fatou Kaba, qui nous a permis de visualiser les travaux de rénovation et d'agrandissement de l'école ; les objets qui s'inspirent de leur artisanat et qu'ils nous envoient.

Peu à peu, de part et d'autre, cette amitié entre les deux écoles devient familière, suscite l'intérêt pour l'autre pays, sa vie et sa culture. Ces échanges sont pour l'instant tributaires des visites que font des membres de l'association à Guediawaye. Aussi le projet d'équiper l'école Keur Fatou Kaba de plusieurs ordinateurs accessibles aux élèves permettra de renforcer et de rendre plus régulier ce dialogue.



QUESTIONS À FÉLIX, JEUNE EN SERVICE CIVIQUE

De novembre 2014 à juillet 2015, Félix, 21 ans, est en mission de service civique à Keur Fatou Kaba, avec l'appui de la Guilde Européenne du Raid. Félix, entraîneur sportif, assure les activités d'éducation physique de l'école et contribue à la formation des enseignants dans ce domaine.

Tu as postulé pour une mission de service civique à Keur Fatou Kaba. Quelle était ta motivation ?

Mon envie d'engagement est d'abord liée au goût du voyage et de la découverte d'autres cultures mais aussi au sentiment de me rendre « utile ». À travers ce type d'engagement, je pense que l'on recherche, en outre, une sorte d'autosatisfaction qui permet d'aller de l'avant et de se prouver qu'on est capable de réaliser quelque chose. Sans oublier une grande envie d'apprendre dans la pratique. J'ai choisi l'école Keur Fatou Kaba parce que cette mission répondait pleinement à mes centres d'intérêt : l'éducation par la pratique, l'animation, et le travail auprès d'un public jeune. En y ajoutant sa position géographique, l'Afrique !

À ton avis, qu'as-tu apporté à l'école à travers ta mission ?

C'est la question que l'on se pose tous les soirs... À mon avis, mon apport est avant tout psychologique. Ma présence offre un soutien moral à l'équipe et procure du bonheur aux enfants. Sur le plan pratique, je pense que les cours d'EPS apportent aux élèves de véritables moments de décompression.

Et toi, que t'a apporté cette expérience ?

Énormément ! Le fait d'être loin de la famille, des amis... Une telle expérience engendre une constante remise en question, ce qui permet de se redécouvrir ! Je pense avoir plus appris sur moi-même lors de ces six derniers mois que dans le reste de ma vie... Au fond, je suis venu en soutien de Keur Fatou Kaba, mais cette école m'a bien plus apporté que je ne lui ai apporté.

IDÉES LECTURES

Destination montagne

Avant de partir en randonnée, trekking et montagne, ce guide vous accom-

pagnera déjà pour vous aider à préparer une trousse médicale adaptée. Pendant le voyage, il sera précieux pour identifier les principales maladies et traumatismes.

Présentées de façon synthétique, les informations, résultats de l'expertise

du Dr Cauchy, guide et médecin de secours en montagne et d'expédition, sont directement applicables.

Guide médical pour le voyage
Emmanuel Cauchy
Éditions Ifremont
www.ifremont.com, 2011, 9€

Destination mer

Avant de larguer les amarres, mieux vaut connaître l'environnement marin, générateur de maladies et traumatismes spécifiques. À des lieues de la terre ferme, le lecteur trouve, dans des encadrés orange, les points clés caractéristiques de l'affection et, dans des encadrés bleus, les traitements et les gestes simples, praticables par toute

personne ayant quelques notions de secourisme.

Petit manuel de médecine de bord
Emmanuel Cauchy
Éditions Glénat, 2010, 18, 95€



Lors de ce séjour, j'ai pris en charge la classe de CM2 en binôme avec l'enseignante, Mme Konaté, qui m'a accueillie avec beaucoup de gentillesse et accepté le projet que je lui présentais. L'idée était, à partir de l'album « Un lion à Paris » de Béatrice Alemagna, d'inventer « Un lion à Dakar » avec les élèves, ce qui leur permettrait de découvrir leur capitale, située à une dizaine de kilomètres de Guediawaye, et qu'ils ont peu l'occasion de visiter. Très vite, les enfants ont accroché à ce projet et imaginé à ce « lion à Paris », un cousin, qui avant de prendre l'avion pour aller le saluer, voudrait connaître Dakar.

Aussi nous avons passé une journée entière à Dakar avec les 18 élèves de CM2... et par un lion en carton qui a découvert la ville avec eux. Cela nous a permis de partager de bons moments avec les enfants dans un autre cadre. L'un de nous, Marc, a réalisé un film de 20 minutes sur le voyage et sur cette journée.

Les jours suivants ont été consacrés à la réalisation d'un livre « Un lion à Dakar » : écriture, photos, mise en page, une expérience dans laquelle les élèves ont mis toute leur énergie.

Ce qui m'a frappé le plus, c'est l'enthousiasme des élèves, leur joie et leur curiosité. Malgré son manque de moyens, l'école Keur Fatou Kaba est un lieu de vie pour ces enfants. L'école n'est pas vécue comme obligatoire mais comme une chance. »

Annie Gafforelli, Catherine Gégout et Dominique Grattepanche

Pour en savoir plus sur ce voyage et sur le livre « Un lion à Dakar », rendez-vous sur : www.fatoukaba.org, rubrique « Voyage solidaire 2015 »



LE MYTHE DE SISYPHE

Ah les poux !

Comme le disait un merveilleux article de *Libération* du 7 octobre 2009, *La sagesse des poux* : « Eux aussi sont laïcs, gratuits et obligatoires — même dans les écoles privées. Ils ne font d'ailleurs pas de différence de classes, de couleurs, de religions ni de langues. Et quelle que soit notre génération nous y sommes tous très attachés. Ils sont peut-être l'emblème véritable de la République ».

Eh oui, les poux sont très attachés à nos enfants et à nous-mêmes par conséquent ! Il semble (mais aucune étude scientifique ne l'a prouvé) qu'il y ait des « têtes à poux ». Peut-être aussi, luttent-ils contre certaines discriminations : il semble (toujours sans vérification scientifique) que les cheveux crépus ne leur plaisent pas alors que les cheveux longs et lisses sont plus aisés à attraper...

En bref, nous ne le répéterons jamais assez : il ne s'agit en aucun cas d'un problème d'hygiène. Quoi qu'il en soit, si les poux aiment vos enfants, vous allez lutter contre eux de la maternelle au collège. Il n'y a pas encore eu de signalement dans les lycées, mais il fut un temps où on n'en parlait que dans les maternelles. À ce jour, le combat parents-poux donne donc les poux gagnants.

Mais eux aussi aggravent l'inégalité puisque les lotions et autres shampoings coûtent très cher. On peut bien sûr passer une heure ou deux chaque jour à coiffer ses enfants avec le peigne à poux. Enfin, le rasage intégral offre une solution radicale, mais il stigmatiserait nos chères têtes pas blondes. C'était plus facile à l'époque de Barthez.

UN COMBAT TOUJOURS RECOMMENCÉ

Contre ce fléau, il faut bien sûr s'organiser car à quoi bon lutter à un moment M alors que d'autres luttent à un instant I ? Dans de nombreuses écoles, les associations de parents d'élèves ont lancé des opérations anti-poux : avant chaque période de vacances, ils demandent à tous les parents de vérifier la tête de leurs enfants, précisent comment repérer les éventuels poux ou lentes, comment traiter le cas échéant...

Pour entraîner l'adhésion des parents, ils tractent et discutent sur le trottoir. Les directeurs mettent des flyers dans les cahiers de correspondance car voilà un combat qui réunit les parents, les enseignants et les directeurs ! Et on affiche dans le panneau réservé aux parents, voire dans celui réservé à l'école. Les poux sont cernés : ça va chauffer pour eux !

D'après les expériences qui nous ont été rapportées, la première année est un vrai succès : tous se mobilisent et l'école reprend sans poux pendant plusieurs semaines. Mais, patatras, le petit frère en maternelle en ramène à la maison, en prêle à sa grande sœur et, le temps qu'on agisse, les deux écoles sont infestées. Il faut donc recommencer. Il faut convaincre d'autres associations de mener le combat ensemble, on leur fournit le matériel et on agit le jour J. Cela marche une ou deux fois puis certains se démobilisent. Mince alors, il va falloir inventer autre chose ! Et si on faisait un quizz sur les poux pour les enfants ?

Le pou est donc une bénédiction : il pousse les parents à la créativité et au combat !

Danielle Theleus



IDÉES LECTURES

Envie de **contrées** lointaines ?

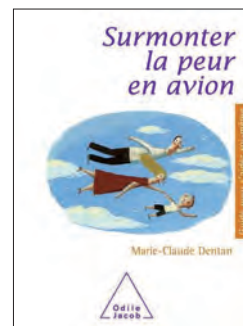
Mais l'idée de devoir prendre l'avion vous paralyse... Plongez-vous dans la lecture du livre de la psychologue et psychothérapeute, Marie-Claude Dentan qui dévoile dans ce « guide pour s'aider soi-même », une méthode validée par de nombreuses années d'expérience. Témoignages et schémas renforcent l'aspect pratique des conseils pour apprivoiser sa peur et gérer ce stress spécifique du transport aérien.

Surmonter la peur en avion

Marie-Claude Dentan

Éditions Odile Jacob, Collection Guide

pour s'aider soi-même, 2007, 17 €



Voyage par-delà les mers en famille

L'Institut Pasteur avec le soutien de la fondation MACSF a choisi un dessin animé narré le périple de la famille Bonnaventure, composée d'un père européen, d'une mère africaine et de trois enfants, qui ont choisi de rendre visite à des membres de la famille dans un pays d'Afrique. La réalisatrice Justine Bonnard met en scène la vaccination avant le départ, les recommandations concernant l'eau et la nourriture, l'exposition au soleil, les bains en eau stagnante, la protection contre les insectes piqueurs, les risques liés aux maladies sexuellement transmissibles.

Sur le site de l'Institut Pasteur :

www.pasteur.fr





RAPPORT D'ACTIVITÉ

PAR CHRISTOPHE MARTY

L'année scolaire 2014-2015 a été, encore une fois, particulièrement agitée dans les écoles parisiennes et donc pour la Fcpe-Paris. La majeure partie des problèmes sont clairement liés au manque de moyens accordés à l'école, et en particulier à Paris du fait de critères définis au plan national et inadaptés à la capitale.

Dès la rentrée, les problèmes de remplacement ont commencé, dans le 1^{er} et le 2nd degrés. Se sont ensuite succédés les annonces d'une diminution des REP puis de postes pour la rentrée 2015. Si la mobilisation a permis de sauver des établissements en zone prioritaire, la question reste en suspens pour les postes détruits à la rentrée prochaine. Cette année a aussi été marquée par des tensions internes importantes qui doivent questionner le rôle et le fonctionnement de la Fcpe-Paris dans les années à venir.

Actualité

CARTE SCOLAIRE

Dès l'annonce de l'enveloppe accordée par le ministère à l'Académie de Paris pour la rentrée 2015 dans le 1^{er} degré, la Fcpe-Paris est montée au créneau pour dénoncer un scénario absurde. En effet la suppression de 29 postes d'enseignants à Paris ne permet pas d'ouvrir des classes où cela est nécessaire, ni d'éviter des fermetures injustifiées. Pas plus que de créer des postes de remplaçants à hauteur des difficultés rencontrées depuis deux ans, ou de réduire enfin les effectifs dans les classes.

Les échanges avec les acteurs concernés ont permis de faire émerger une position commune en Cden où nous avons fait voter, à l'unanimité, une motion qui rejette la carte scolaire déterminant les ouvertures et fermetures de classes, les postes de remplacement et de Rased pour la rentrée 2015. Et la Fcpe-Paris a demandé au ministère d'augmenter le nombre de postes accordés à Paris.

REP (RÉSEAU ÉDUCATION PRIORITAIRE)

Le postulat de construction des REP est une configuration épousant la carte des « conseils écoles – collèges », le collège en REP déterminant les écoles rattachées. Mais ce postulat conduit à des aberrations à Paris : il existe un véritable « mitage » parisien, des îlots de précarité sociale et scolaire, qui ne sont pas pris en compte par l'Éducation nationale, alors qu'ils le sont par la politique de la Ville.

Les premières annonces ont entraîné une réaction unanime du Cden du 6 novembre 2014 qui a très majoritairement voté la motion portée par la Fcpe, dénonçant la baisse inacceptable du nombre de réseaux à Paris.

Le 21 novembre, une nouvelle carte est proposée : 215 écoles seront incluses dans le dispositif prioritaire. Au-delà des 29 réseaux (dont 4 REP+), 5 collèges et 26 écoles disposeront d'un statut Cappe (conventions académiques pluriannuelles de priorité éducative), dont le statut se rapprocherait de celui de l'éducation prioritaire.

ORGANISATION DE L'ANNÉE

Le Rectorat de Paris a choisi d'organiser le mercredi 15 octobre 2014, la journée de consultation sur les nouveaux programmes prévue par le ministère, privant les élèves d'une demi-journée de cours. Face à cette situation, mais aussi pour dénoncer l'amputation systématique de l'année scolaire dans les établissements du 2nd degré dès le mois de juin, la Fcpe-Paris a déposé un recours au Tribunal administratif,

demandant l'annulation de cette demi-journée. Elle a été déboutée au motif que la demande arrivait trop tard et que la gêne occasionnée pour les familles par l'annulation au dernier moment serait supérieure à celle due à la suppression d'une demi-journée de cours. La Fcpe-Paris a toutefois choisi de poursuivre sa démarche au fond pour obtenir un jugement sur l'amputation des fins d'années scolaires dans le 2nd degré.

ATTENTATS ET PPMS

À la suite des attentats de janvier 2015, la Fcpe-Paris a témoigné pour l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement. Elle a évoqué les dysfonctionnements constatés par les parents d'élèves et proposé des améliorations en cas de déclenchement du Plan particulier de mise en sûreté (Ppms) à Paris. La Fcpe a également demandé la tenue d'une réunion ville-académie-parents sur cette question.

Actions 1^{er} degré

RYTHMES SCOLAIRES (ARE)

Dès la rentrée 2014, la Fcpe-Paris a travaillé en lien avec les Unions locales pour suivre la mise en place des nouveautés parisiennes de l'ARE et notamment la « nouvelle maquette maternelle ». À quelques exceptions près, peu de remontées des conseils locaux. En vue du comité de suivi parisien du 10 mars 2015, la Fcpe-Paris a diffusé en ligne un sondage ouvert à tous les parents parisiens et qui a recueilli 1337 réponses. Il en ressort notamment qu'il y a encore un déficit d'information : les réunions d'information ne sont ni systématiques ni régulières ; toujours aucune lisibilité sur le contenu même des ateliers... On observe aussi de grandes disparités selon les écoles en termes de qualité du dialogue ou des ateliers.

Globalement, deux points noirs demeurent : l'absence de refonte réelle de la maquette de la maternelle et l'absence d'articulation entre tous les temps périscolaires en élémentaire. La Fcpe-Paris a donc fermement redemandé à la Ville d'engager une nouvelle réflexion sur le périscolaire pour repenser enfin les besoins des plus petits (repos, succession des temps et complémentarité des activités) et d'envisager « l'architecture » périscolaire en élémentaire dans sa globalité (ARE, étude, ateliers bleus).

REPLACEMENTS 1^{ER} DEGRÉ

La Fcpe-Paris a dû se mobiliser fortement dès la rentrée aux côtés des conseils locaux dans un contexte extrêmement difficile de pénurie de remplaçants. La situation critique de cette année risque encore de s'aggraver l'an prochain vu qu'aucun poste ne sera créé. Un choix très vivement condamné par la Fcpe-Paris lors du Cden du 10 avril 2015. Le message de la Fcpe-Paris est simple : la cécité de l'Académie sur les problèmes de remplacement doit cesser. Un vrai diagnostic doit être fait, avec des créations de postes à hauteur des besoins. La Fcpe a également réaffirmé avec force en Cden qu'elle ne saurait accepter l'alternative : « moins d'élèves par classe ou plus de remplaçants ».

RASED

Moins sollicitée cette année par ses adhérents sur la question, la Fcpe-Paris n'en est pas moins intervenue à plusieurs reprises auprès de l'Académie pour alerter sur la situation dramatique des Rased. La position défendue par la Fcpe-Paris est claire : tous les élèves parisiens doivent pouvoir bénéficier d'un Rased complet et disponible, ce qui est loin d'être le cas.

PVP, CLASSES DÉCOUVERTES, ETC.

Compte tenu des nombreuses remontées des conseils locaux sur des absences de PVP non remplacées et sur une diminution des Classes découvertes et des Classes à Paris, la Fcpe a demandé à plusieurs reprises des chiffres mais n'a obtenu que des réponses pour le moins vagues et insatisfaisantes.

Concernant les nouvelles modalités d'attribution des cars scolaires, annoncées avec beaucoup de maladresse au printemps 2015, la Fcpe-Paris s'est rapidement mobilisée pour obtenir des aménagements pour l'année scolaire en cours afin que toutes les sorties prévues aient lieu dans les meilleures conditions. Elle a également demandé que des alternatives soient rapidement trouvées pour la rentrée 2015, insistant sur le fait que les parents et les coopératives n'ont pas à compenser un éventuel désengagement de la Ville.

Actions du 2nd degré

SECTORISATION DES COLLÈGES

La modification des secteurs de recrutement des collèges publics parisiens pour 2015-2016 a été anormalement très compliquée. Dans la plupart des arrondissements, les décisions ont été prises « en force » par les mairies malgré les oppositions souvent argumentées des représentants des CL, UL et de la Fcpe-Paris.

LYCÉENS SANS PAPIERS

La Fcpe-Paris a été alertée par le collectif MIE 20 (Mineurs isolés étrangers) - composé d'enseignants, d'habitants, d'adhérents Fcpe, du RESF20 et de la LDH20 - de la situation de jeunes mineurs étrangers isolés scolarisés à Paris. La Fcpe-Paris a alerté les pouvoirs publics (ministre, maire, vice-présidente de la région) pour exiger la régularisation de la situation de tous les jeunes concernés et a participé à la campagne médiatique pour faire connaître la situation de ces jeunes et leur trouver un hébergement pérenne. La majeure partie d'entre eux ont pu trouver une solution pour continuer leur scolarité, mais ce fut long et ce type de situations est amené à se répéter, le cadre étant inadapté. L'ASE (aide sociale à l'enfance) connaît à la fois un manque de moyens flagrant et des dysfonctionnements importants.

BLOCAGES LYCÉENS

Entre mi-octobre et début novembre 2014, plusieurs établissements parisiens ont fait l'objet de blocages de la part de lycéens qui souhaitaient marquer leur soutien aux

zadistes de Sivens (projet de barrage contesté dans le Tarn). Ce sont principalement les conseils locaux concernés qui ont géré ces situations, soutenus par la Fcpe-Paris, qui a demandé au Rectorat de faire passer des consignes de dialogue aux chefs d'établissement. Elle a également diffusé un communiqué appelant à respecter les droits d'expression et de réunion des lycéens, rappelant son choix de laisser aux lycéens leur libre arbitre.

AFFECTATION EN LYCÉE GT

À la rentrée 2014, le système Affelnet qui affecte en fin de 3^e les enfants dans les lycées GT, n'a pas été modifié, et ne le sera pas en 2015. Le système est figé et il faudrait des modifications en profondeur que l'Académie semble très réticente à imaginer pour assurer une vraie mixité sociale et scolaire dans l'ensemble des lycées parisiens. Il est à noter que cette année, pour la première fois depuis la mise en place d'Affelnet, le comité de pilotage ne s'est pas réuni.

FILIÈRE PROFESSIONNELLE

Fin 2012, la Fcpe-Paris a lancé avec le Comité régional Fcpe Île-de-France, une étude portant sur l'orientation, le vécu et les perspectives des élèves dans les filières professionnelles. L'objectif était de contribuer à l'amélioration des choix d'orientation.

Le premier constat est celui d'une très grande disparité des pratiques : dans certains établissements, le travail des conseillers d'orientation psychologues est essentiel, dans d'autres, c'est le CPE (conseiller principal d'orientation) qui s'en charge. Par ailleurs bien que la décision finale revienne au chef d'établissement, le processus amenant à la décision d'orientation appartient aux professeurs principaux qui reconnaissent eux-mêmes mal connaître l'enseignement professionnel.

ASSISTANTES SOCIALES

Le manque d'assistantes sociales est récurrent à Paris et l'EPELisation de 12 lycées municipaux a aggravé la situation. La Fcpe-Paris a alerté tous les interlocuteurs (ministère, académie, région, mairie), pour exiger une véritable prise en compte de la difficulté sociale dans les établissements de la capitale.

Actions transverses

HANDICAP (ASH)

Dès la rentrée 2014, la Fcpe-Paris, alertée par de nombreux établissements sur le manque d'AVS, a sollicité le Rectorat. Par ailleurs, une procédure a été mise en place pour remonter les demandes transmises à la Fcpe-Paris. Le problème a commencé à s'atténuer en janvier, mais n'est pas encore totalement réglé du fait du manque de moyens.

LAÏCITÉ

Le 6 novembre 2014 s'est tenue une commission de réflexion sur l'application du principe de laïcité dans l'école. Il en est ressorti que les adhérents de la Fcpe manquent d'outils et d'éléments de compréhension sur ce qu'est la laïcité. La Fcpe-Paris a aussi participé aux Assises départementales du « vivre

ensemble », organisées par le Rectorat début 2015, dont le contenu s'est avéré particulièrement décevant. La question de la laïcité a à peine été évoquée...

ÉLECTIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Pour le 2nd degré, en nombre de voix, la Fcpe (59,32 %) arrive en tête suivie par la Peep (21,18 %), des Associations locales non affiliées (12,92 %), des listes de parents non constitués en association (4,9 %), des listes d'union (0,95 %) et de l'Unaap (0,70 %). Le taux de participation est de 18,73 %, en progression par rapport à 2013 (17,88 %).

Pour le premier degré, la participation est de 41,29 %, en progression de 1,29 %. La Fcpe (34,49 %) arrive en tête. Suivent : les listes non associatives (26,6 %), les associations locales (23,35 %), les listes d'union (7,9 %), la Peep (6,55 %) et l'Unaap (1,1 %).

RESTAURATION SCOLAIRE

La Fcpe-Paris a renouvelé ses demandes d'amélioration sensible de la qualité de la pause méridienne, qu'il s'agisse du contenu de l'assiette, du confort des restaurants scolaires ou des activités proposées.

COMMISSIONS D'APPEL 1^{ER} DEGRÉ

Les appels concernent les enfants dont les parents refusent la décision du conseil des maîtres. Le principal élément à retenir est le manque flagrant de pièces pédagogiques dans les dossiers : le plus souvent, les familles fournissent les pièces demandées, mais les enseignants et le conseil des maîtres ne renseignent pas suffisamment le dossier.

COMMISSIONS D'APPEL 2ND DEGRÉ

Globalement, ces commissions se sont bien passées même si certains jurys se sont montrés particulièrement durs. À noter toutefois, une certaine propension à souvent proposer une orientation vers la voie professionnelle plutôt qu'un redoublement, en invoquant le manque de place !

Communication

COMMUNICATION INTERNE

La communication de la Fcpe-Paris est toujours structurée autour d'un message hebdomadaire (Fcpe Info Hebdo - FIH) et de messages ponctuels (Fcpe Flash Info) adressés aux membres des bureaux des conseils locaux. Plus rarement, des messages sont adressés directement aux adhérents pour certains enjeux ou événements majeurs.

RELATIONS AVEC LA PRESSE

Cette année encore, les relations avec la presse ont permis de médiatiser des dossiers en souffrance auprès de l'Académie ou du ministère. On peut quantifier nos interventions « presse » et « audiovisuelle » à une centaine dans l'année. Il est également à noter que les demandes de « casting » sont très nombreuses. Le système des mails envoyés aux listes sans obligation de réponse facilite le contact en maintenant notre liberté de choix.

RÉSEAUX SOCIAUX

La Fcpe-Paris dispose depuis un peu plus de trois ans d'une page Facebook, pour relayer ses différentes actions, celles des UL et des conseils locaux. Elle dispose également d'un compte Twitter qui, depuis sa création en mars 2011, a généré 3005 messages et est suivi par 766 abonnés (+80 % en un an).

Interlocuteurs et partenaires

ACADÉMIE

Outre les réunions du Cden et les nombreuses instances auxquelles participe la Fcpe-Paris, nous avons, notamment, rencontré le Recteur en octobre, pour faire le point sur la rentrée 2014 en insistant sur les absences d'AVS et (déjà) de non-remplacement de professeurs absents. Le dossier des REP a également été abordé. Ces deux derniers sujets ont donné lieu à des échanges fréquents, parfois tendus, avec la Direction de l'Académie.

VILLE DE PARIS

Les échanges avec la Ville de Paris ont été réguliers, mais peut-être un peu moins fluides que par le passé. Ils ont toutefois permis de balayer les sujets sur la rentrée, les ARE, le périscolaire, les Asem, etc., mais aussi de confronter notre perception de l'école à Paris en amont des Cden. Quelques tensions sont apparues suite au comité parisien de suivi des rythmes scolaires, qui a rappelé les engagements pris par la mairie en 2013.

SYNDICATS

Les relations restent totalement fluides avec le Snpden, même s'il existe des divergences sur certains dossiers (réforme du collège, Affelnet...). Avec les syndicats du 1er degré, les questions du manque d'AVS, des REP ou de la carte scolaire ont permis de renouer le dialogue. Le meilleur exemple en est la motion proposée par la Fcpe-Paris et adoptée à l'unanimité par le Cden en avril, pour demander un surcroît de moyens pour la rentrée 2015.

Fonctionnement interne

VIE DU CDPE

Le Cdpe est théoriquement composé de 21 administrateurs élus pour représenter l'ensemble des conseils locaux parisiens. Cet engagement représente une charge de travail non négligeable et nécessite que les administrateurs élus se positionnent bien dans cette logique de représentation de l'ensemble des CL et non de leur UL ou CL d'origine. La charge de travail et/ou des choix personnels ont entraîné la démission de trois administrateurs cette année. Par ailleurs, le Cdpe étant un groupe d'individus se reconnaissant autour de valeurs communes, des tensions ont vu le jour à plusieurs reprises, sans que cela soit vraiment nouveau.

PLAN DE FORMATION

Les séances de formation connaissent des fréquentations inégales mais globalement soutenues. Au total, plus de 160 personnes ont suivi les formations en 2014-15, soit légèrement moins que l'année dernière, peut-être du fait de l'annulation de plusieurs formations en raison du faible nombre d'inscrits.

LE QUOTIDIEN

Le secrétariat de la Fcpe-Paris assure au quotidien un travail particulièrement important. Les deux secrétaires, Naouelle Harkabi et Nadine Dumortier, traitent les mails, les appels téléphoniques et le courrier et accueillent aussi sur place, rue d'Astorg, les adhérents et toute personne qui s'adresse à la Fcpe-Paris.

UNIONS LOCALES

Cette année a été marquée par des difficultés de fonctionnement dans plusieurs UL, difficultés remontées au Cdpe qui a joué son rôle de médiateur, veillant au bon fonctionnement des UL et au respect de leur règlement intérieur.

COMMISSIONS OUVERTES

Quatre commissions ont été organisées, systématiquement accompagnées de la création d'une liste de diffusion thématique sur les sujets suivants :

- ASH (adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés) ;
- médiation ;
- laïcité ;
- numérique scolaire.



Mobilisation contre une fermeture de classe



69^E CONGRÈS NATIONAL

UN CONGRÈS PÉTIL- LANT... QUI FAIT PSCHITT !

Le 69^e congrès de la FCPE, organisé cette année par le conseil départemental de la Marne, a eu lieu à la faculté des lettres et sciences humaines de Reims les 23, 24 et 25 mai 2015. Reims, à moins d'une heure de Paris, est, avec ses 181 893 habitants, la ville la plus peuplée de la région Champagne-Ardenne.

La ville, surnommée « la cité des sacres » ou « la cité des rois », a en effet vu couronner un grand nombre de rois de France pendant plus de dix siècles, et Clovis y fut baptisé. Reims, ville culturelle et universitaire, possède un important patrimoine culturel et historique.

Au XVII^e siècle, l'invention du champagne crée l'un des atouts historiques de l'économie rémoise. Le club de football local, le stade rémois célèbre dans les années 50 avec Raymond Kopa, Just Fontaine et Roger Piantoni, est toujours en D1. Mais le dernier match de la saison a moyennement intéressé les congressistes de la Fcpe, pas plus que le grand prix de Monaco, le début de Roland-Garros ou le palmarès du festival de Cannes...

OVATION POUR NAJAT VALLAUD-BELKACEM

Le congrès, sous tension dès le début, a débuté dès 9 h samedi avec l'intervention de Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale, qui a reçu une ovation particulièrement chaleureuse. Il s'est terminé lundi à 12 h 30 dans l'amertume avec à la main un triste « panier-repas ».



Fin des petites bulles de champagne et de l'espoir d'une école formidable pour nos enfants. On était entré de plain-pied dans les guerres de pouvoir et les coups tordus pour mettre la main, sur la première fédération de parents d'élèves. Un combat de personnes plus qu'un débat d'idées. Un gros gâchis qu'il faudra digérer. Le congrès de la Fcpe, ce n'est pas le festival de Cannes, pas de consensus franco-français, la rancune est tenace et peut durer longtemps. Dominique Besnehard, célèbre producteur, a l'habitude de dire : « *Dans le cinéma, les gens se fâchent et l'année d'après on les voit bras dessus, bras dessous, réconciliés ; ce n'est pas comme les campagnes où cela dure plusieurs générations* ». Les congrès de la Fcpe se suivent et les querelles se répètent. Environ 450 congressistes étaient à Reims, prêts à en découdre. Le thème de

Motion 1

Défendons les droits de chaque enfant à l'école inclusive !

La Fcpe affirme que chaque enfant quelle que soit sa différence a droit à la scolarisation. En refondant l'école inclusive le 8 juillet 2013, l'Éducation nationale « *veille à l'inclusion scolaire de tous les enfants sans distinction* ». L'école inclusive, c'est l'école de la diversité qui fait une place à chacun.

Pour sa mise en œuvre effective, nous exigeons :

- **l'inscription, dans chaque projet d'école et d'établissement, de la question de l'inclusion des enfants à besoins éducatifs particuliers - enfants en situation de handicap, enfants allophones, enfants intellectuellement précoces, enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs ;**
- **des médiations et des programmes de lutte contre le harcèlement scolaire et les discriminations dont les enfants différents sont les premières victimes ;**
- **la mise en place d'initiatives qui favorisent une citoyenneté ouverte sur l'altérité.**

Motion 2

Pour la suppression de la sanction d'exclusion définitive

La Fcpe exige que l'exclusion définitive ne soit plus une sanction applicable aux enfants scolarisés. Consciente des difficultés que peut parfois présenter le maintien de l'élève sanctionné, pour sa sécurité ou celle d'autres membres de la communauté éducative en particulier, elle propose que, exceptionnellement, sur demande motivée du conseil de discipline, l'autorité académique puisse déplacer l'élève dans un autre établissement public.

cette année était « École d'aujourd'hui - République de demain ». Tout un programme. Voici ce que j'ai ressenti tout au long des trois jours.

Samedi 23 mai

8 h : accueil à la faculté de lettres - installation dans l'amphithéâtre. Chacun affûte ses armes.

9 h : Discours d'ouverture par Paul Raoult, les sifflets assez répétitifs donnent le ton de ce que va être ce congrès. Mais le discours de Najat Vallaud-Belkacem est un succès, un gros succès avec une « standing ovation » de circonstance en fin de discours. Madame la ministre est radieuse et suscite la sympathie... Juste un problème : la lumière est un désastre et les ombres sur le visage de notre ministre, assez mal venues.

CARTON ROUGE ET NOMS D'OISEAUX

Puis, vient le temps des rapports : activité, financier, commission de contrôle des comptes et commissaire aux comptes. Commence alors une période de contestation qui voit son climax avec l'épisode du carton rouge distribué par des Cdpe de la tendance « ambitieux ». Le congrès est arrêté et la tribune envahie. Quelques molestations et des noms d'oiseaux fusent çà et là. C'est un tant soit peu bordélique. On ne s'entend plus et on ne s'écoute plus - un des problèmes récurrents de la Fcpe.

12 h : Déjeuner au restaurant universitaire. Pas très bon, mais c'est une cantine universitaire, me dit-on.

Début d'après-midi : table ronde sur le thème « Égalité et mixité, où en est l'école de la République ? », avec les interventions très intelligentes de Florence Castincaud, professeure de français, directrice de publication au Crap. Puis Stéphane Kus, chargé d'étude au Centre Alain-Savary, un exposé classique qui ouvre le débat ; Patrick Tassin, pré-

Motion 3

Exiger le remplacement des enseignants absents

La Fcpe dénonce l'aggravation des absences d'enseignants non-remplacés. Pour la Fcpe, cette situation a pour conséquence de creuser les inégalités d'accès à l'éducation sur l'ensemble de notre pays.

Les non-remplacements mettent en péril la continuité du service public d'éducation, fragilisent l'école publique, et compromettent gravement l'égalité pour tous les élèves.

La Fcpe invite tous les parents à utiliser massivement le dispositif Ouyapacours.

La Fcpe incite également tous les conseils locaux et Cdpe à s'emparer de notre kit de procédure afin de porter plainte auprès du tribunal administratif.

Motion 4

Mettre fin aux tests osseux

La Fcpe constate que des tests d'âge osseux sont encore pratiqués sur des mineurs isolés étrangers afin de les exclure de l'aide sociale à l'enfance, voire de les faire condamner à des mois de prison. Pourtant, les instances médicales, scientifiques et éthiques ont condamné cette pratique car, détournée de sa finalité thérapeutique, elle est jugée non fiable pour attribuer un âge civil à un individu.

Membre fondateur du réseau éducation sans frontière, la Fcpe demande :

- **que soit adopté par les parlementaires l'amendement à la loi sur la protection de l'enfance qui inscrira dans le code civil l'interdiction du recours à ces tests ;**
- **que soit inscrit dans la loi que tout jeune scolarisé bénéficie de droit à sa majorité d'un titre de séjour lui permettant d'achever ses études comme ses camarades pour ensuite travailler en mettant ses qualités et ses connaissances au service de la société dans le pays qu'il aura choisi.**

sident du Ceser Champagne-Ardenne, un peu réactionnaire dans ses conclusions et Raymond Macherel, producteur de cinéma alternatif qui vient vendre son catalogue.

Vers 15 h, on assiste à la présentation du film Fcpe. Je sors prendre l'air. Il me faut être concentré sur la présentation des candidats au Conseil d'administration national et à la Commission de contrôle des comptes, et pour écouter les interventions des Cdpe. Isabelle Rocca porte la parole de la Fcpe-Paris (voir page 28), Hervé Jean Le Niger (voir page 29) intervenant en tant qu'administrateur national. Normalement, c'est l'un des moments forts du congrès,



Motion 5

La gratuité : un grand principe républicain à réaffirmer au sein de la réforme territoriale

La Fcpe affirme que la réforme territoriale va modifier les relations de nos Cdpe avec de nouvelles instances. D'ores et déjà, se pose la question de l'équité de traitement entre des territoires soumis jusqu'à présent à des règles différentes.

Nous voulons que la règle du mieux-disant soit la base des revendications de la Fcpe : la gratuité totale pour les manuels, les fournitures et matériels professionnels et les Pass associés.

Une réflexion doit être aussi engagée pour la gratuité des transports et les coûts liés aux stages, apprentissages, examens et les sorties liées aux projets pédagogiques.

Afin de garantir à tous les enfants un accès égalitaire à l'éducation quelles que soient leurs origines géographiques, sociales et culturelles, des moyens rénovés doivent être créés.

Motion 6

Liberté

Le Congrès national de la Fcpe apporte son soutien à Louis, 17 ans, rédacteur du journal lycéen de Marcellin Berthelot à Saint-Maur, menacé de mort depuis plusieurs mois pour avoir défendu et promu la liberté d'expression dans un numéro spécial « Je suis Charlie ».

Il soutient de même Stéphanie Michel et Emmanuel Chareix, ainsi que tous les militants de la Fcpe, poursuivis en justice depuis 2014 par des partisans de la soi-disant « théorie du genre », pour avoir défendu l'éducation à l'égalité fille-garçon à l'école.

mais la salle est presque vide, présage des turbulences à venir.

Soirée détente au Cirque « le Temps des cerises » : pour un buffet suivi d'un spectacle. La délégation de Paris ne s'attarde pas, la fatigue commence à poindre.

ÉNORME COUP DE TONNERRE

Dimanche 24 mai

Le matin, retrait du matériel de vote. Puis, après les réponses aux Cdpe, commencent les choses sérieuses avec le vote en plénière des différents rapports (activité et financier) et... première alerte : le rapport d'activité est rejeté. C'est un coup de tonnerre énorme. Une déflagration qui s'abat sur le congrès. Un rapport d'activité rejeté, il faut remonter loin pour voir ça.

Dans la foulée le bureau de vote ouvre : renouvellement du CA et de la commission de contrôle des comptes ; résolutions financières ; règlement intérieur. Il faudra attendre le soir pour avoir les résultats. Grosse tension pendant le déjeuner, toujours au médiocre restaurant universitaire. Après un moment de détente, les Parisiens se dirigent vers les ateliers : *Quelle organisation du système éducatif pour une réelle mixité sociale ? Comment former les équipes des établissements scolaires aux valeurs républicaines et aux principes de la démocratie ? Quelles politiques publiques pour donner les moyens à tous de réussir sa scolarité ? Les conditions d'une société éducative démocratique ? Pédagogie, démocratie, contenus : comment remettre l'élève au centre des apprentissages ?*

Dans le car qui mène à la soirée proposée par la fédération nationale, au Kabaret Champagne Music-Hall tombe la nouvelle : Paul Raoult est battu. Curieuse soirée. La Fcpe est en train de changer. Il faut remonter très loin dans l'histoire de la Fcpe pour voir un président en exercice, qui se représente, battu.

Lundi 25 mai

Le spectacle continue : proclamation des résultats aux différents scrutins. Puis la présentation et l'adoption des motions (voir encadrés). Restitution des ateliers de la veille et synthèse dans une indifférence curieuse. Le débat sur la démarche participative au sein de la Fcpe donne l'occasion à la salle de se lâcher à nouveau et le ton monte, monte : un échange tendu entre la salle et la tribune plie l'affaire.

Après le congrès de Reims, la Fcpe ne sera plus comme avant. Dans l'indifférence générale et une atmosphère délétère, on assiste à la clôture du congrès, aux adieux des administrateurs sortants (parfois les yeux humides), aux remerciements et au passage de relais pour le congrès 2016 au Cdpe des Bouches-du-Rhône à Marseille.

On pouvait lire dans la présentation du congrès : « *Ce congrès nous permettra de tracer un horizon pour l'année à venir, de définir collectivement les combats à mener et à poursuivre pour l'école de la République* ». Maintenant la question qui se pose est : « *Avec quelle Fcpe* » ? La Fcpe a changé le week-end de la Pentecôte 2015 à Reims.

Bernard Dubois



Intervention de la Fcpe-Paris

Comme tous les Cdpe, la Fcpe-Paris a mené cette année beaucoup de combats avec ses conseils locaux et ses adhérents. Et elle en a tiré quelques conclusions – pour son action comme pour celle de notre fédération – que nous voudrions partager ici avec vous.

LA FCPE DOIT ANTICIPER

Anticiper avec les pouvoirs publics (ministère, académies, collectivités locales). Nous devons être force de propositions, notre fédération doit être un laboratoire d'idées (celles que nous voulons faire avancer) et elle doit garder la main sur son propre agenda.

Nous l'avons vu sur la réforme de l'éducation prioritaire, la carte scolaire, la réforme du collège : ça marche quand les Cdpe

et le national anticipent, ça coince voire ça échoue quand on doit réagir « après coup ».

Nous devons « prendre la main » pour construire nos mobilisations bien en amont et interpellier efficacement les pouvoirs publics. Il faut anticiper sur l'agenda politique, mais aussi mettre la pression pour y faire inscrire des sujets qui n'y viendraient pas naturellement, comme celle du statut de parent délégué !

Notre dialogue avec le ministère doit être constructif mais ferme : c'est à la Fcpe de décider elle-même où elle souhaite « placer le curseur ». Nous y gagnerons en crédibilité.

Anticiper aussi avec nos adhérents. Pour être force d'entraînement sur le terrain, il faut mobiliser les parents bien en amont :

- les informer sur les dossiers dont la Fcpe doit s'emparer dans l'intérêt des élèves,
- solliciter leur « expertise » d'acteurs de terrain,
- organiser de vrais débats, de vraies enquêtes qualitatives pour « prendre le pouls » du terrain,
- systématiser les allers-retours d'informations avec la fédération via les Cdpe.

Bref, rien d'efficace, rien de lisible et surtout rien de mobilisateur ne peut être fait en « dérapage contrôlé » dans quelques bureaux parisiens.

Il nous faut rapidement et collectivement redéfinir un répertoire d'actions complet et efficace.

Aujourd'hui, les formats de notre travail collectif et de nos échanges militants inter-Cdpe sont incomplets, voire dépassés.

LA FCPE DOIT RASSEMBLER ET REMOBILISER

Comme vous tous sans doute, le Cdpe 75 a cette année encore épiluché les résultats des élections de parents, observé l'évolution de la structure de ses adhésions, analysé les audiences de ses manifestations et formations.

Sauf que, cette année, notre Cdpe s'est – très modestement – essayé à une petite sociologie du militantisme Fcpe parisien : pourquoi on vient à la Fcpe ? Pourquoi on y reste ? Qu'est-ce qui fait qu'on s'y implique ? Ou qu'on se lasse ?

Notre principale conclusion, c'est qu'il nous faut avant tout collectivement partir à la (re)conquête des « plus jeunes parents », dès la maternelle.

Qu'on se le dise clairement : il n'y a pas (ou plus, si tant est qu'il y ait eu un jour) d'évidence à adhérer à la Fcpe ou à « monter un conseil local » quand son enfant entre en maternelle. Et cela vaut aussi pour le CP, la 6^e ou la 2nde.

Et le problème dépasse ici celui, plus global, d'une crise de l'engagement. La preuve : les « jeunes » parents se mobilisent, mais dans des groupements indépendants.

En conclusion, il nous faut très vite repenser notre discours sur « l'utilité sociale » de la Fcpe ! Tout comme les formats pour informer et former les parents, et également les arguments pour susciter ou entretenir de vraies adhésions de « conviction » fondées sur nos valeurs communes.

Isabelle Rocca

Intervention d'Hervé-Jean Le Niger, administrateur national

Je suis devant ce congrès aujourd'hui pour rendre compte du mandat d'administrateur national, dont vous m'avez investi lors du congrès de Dijon de 2014. Je me suis attaché à porter au niveau national trois dossiers dont j'ai été pilote et dont je vais brièvement rendre compte.

Tout d'abord, la refondation de la carte de l'éducation prioritaire, élément clé de la Loi de refondation. Ce redéploiement est étroitement lié sur l'ensemble du territoire à la nouvelle définition des secteurs politiques de la Ville et à celui de la réussite éducative. Les préfets de région voient leurs pouvoirs accrus en matière de coordination des dispositifs et des financements croisés.

Le dossier des élèves à besoin spécifique, avec le groupe de travail national qui prépare pour la rentrée 2015 une plaquette référents ASH, et la mise en place d'adresses spécifiques ASH pour les présidents départementaux, et les administrateurs siégeant dans les CADPH¹.

Enfin je pilote le dossier préparation de la rentrée scolaire 2015. L'introduction du critère social, complétant le critère démographique dans le calcul des 30 « enveloppes » académiques affine les prévisions mais doit être suivi avec attention.

Je dois aussi vous faire part de la perception que j'ai eue du fonctionnement du conseil d'administration et du bureau national. Je me refuserai à nommer qui que ce soit, me situant dans une démarche collective pour la Fcpe et non dans l'interpellation inter personnelle. Le CA devrait débattre des sujets de fond, moteurs de la première fédération de parents et non pas perdre son temps dans les mises en cause personnelles. Le bureau national n'a pas pu travailler dans une démarche collective, ce qui a grandement freiné le CA. En tant qu'administrateur national je me réclame apolitique, mais néanmoins humaniste et progressiste, uniquement animé par l'intérêt des élèves.

Le lien de la fédération nationale avec les 100 départements est à restructurer complètement. Les adhérents, les départements ont le sentiment de ne pas être écoutés encore moins entendus. Il y a urgence à entendre.

Enfin je voudrais rappeler que sur le paquebot Fcpe sont embarqués 100 départements, 310 000 adhérents, mais aussi 25 salariés au siège national, qui œuvrent pour la tenue de ce congrès et que je voudrais remercier.

En conclusion, je vous remercie et espère mériter la confiance dont vous m'avez investi.

¹ Commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées



La vie, les femmes, le cinéma et rien d'autre

AU FIL DES DÉPÊCHES

Nouvel album de Grégoire

Moins de deux ans après *Les roses de mon silence*, Grégoire publie un quatrième disque, un album concept intitulé *Poésies de notre enfance* : vingt textes emblématiques, de La Fontaine, Robert Desnos, Maurice Carême ou Luc Bérumont, dont il revisite le poème *Les points sur les i*, en téléchargement gratuit pour les écoles.

ABCD de l'homophobie

À l'occasion de la Journée internationale du 17 mai, SOS homophobie a publié son 19^e rapport sur l'homophobie et la transphobie. 2197 témoignages ont été reçus par l'association en 2014 : « Hors du contexte Mariage pour tous, jamais notre association n'avait reçu autant de témoignages ». Les discriminations sont particulièrement vives en milieu scolaire : insultes, harcèlement, diffusion de stéréotypes, etc., viennent frapper douloureusement des enfants et adolescents en train de construire représentations et identité. L'homophobie, dont des enseignants sont aussi victimes, reste la première cause de suicide chez les adolescents...

La Géode a 30 ans

Il y a 30 ans, François Mitterrand inaugurait La Géode. Elle reste aujourd'hui une des merveilles de Paris. Située dans le Parc de La Villette, derrière la Cité des sciences quand on arrive par la porte de La Villette, elle offre une programmation variée (voir www.lageode.fr/les-programmes). Du mardi au dimanche, séances de 10h30 à 20h30, sauf le lundi (horaires spéciaux). Concerts et spectacles live, concerts filmés, spectacles retransmis en direct par satellite, ballets, pièces de théâtre... Il se passe toujours quelque chose à La Géode !

Terminus, la nouvelle gare de Cannes. Direction le festival... Cette année, suite au reproche de la présidente du jury de l'année

dernière, Jane Campion, qui trouvait scandaleuse la faible représentation féminine en sélection, le nouveau président Pierre Lescure a rectifié le tir.

Avec *La Tête haute* d'Emmanuelle Bercot (film d'ouverture) et les deux films français *Marguerite et Julien* de Valérie Donzelli, une passion interdite entre un frère et une sœur, et *Mon Roi* de Maïwenn, récompensé par un prix d'interprétation pour Emmanuelle Bercot, les femmes sont bien présentes à Cannes. Dans *Mustang*, présenté à la Quinzaine, la réalisatrice franco-turque Deniz Gamze Ergüven brosse le portrait de cinq sœurs dont le quotidien va radicalement changer après qu'elles ont innocemment joué avec des garçons de leur âge... Un premier film poignant qui dépeint le quotidien de certaines femmes dans la Turquie d'aujourd'hui. La réalisatrice parle d'un sujet qu'elle connaît bien : certaines situations du film sont tirées de son vécu. Si on ajoute le couronnement officiel avec une « palme d'honneur » pour notre grand-mère cinéaste à tous : Agnès Varda, la « rectification » est presque parfaite.

La femme est aussi au centre de *Mia Madre*, le film en compétition officielle du talentueux Nanni Moretti. La vie, et rien d'autre. Ce pourrait être le sous-titre de *Mia Madre*. L'histoire d'une réalisatrice (Margherita Buy), personnage-pivot, qui doit assumer de front une séparation, un tournage, l'éducation de sa fille et la mort prochaine de sa mère. Cinéaste prodigue et étonnant, Moretti a donc semé sur son passage l'émotion dans un film plein de sève et de sollicitude qui offre à la star de *Transformer* John Turturro, le rôle d'un acteur américain médiocre, d'une drôlerie hallucinante. Après *La Chambre du fils* en 2001, Palme d'or, *Mia Madre* est de fait l'un des plus beaux films de Moretti et du festival.

LA FAMILLE GARREL

Jacques Rivette disait dans les années 70 : « *Un film est avant tout l'histoire de sa condition de production* ». Comme toujours il avait raison. Faut aussi voir, dans cette optique les films de la famille Garrel, le père Philippe avec *L'ombre des femmes* à la Quinzaine : Pierre et Manon sont pauvres. Ils font des documentaires avec rien et ils vivent de petits boulots. Pierre rencontre une jeune stagiaire, Élisabeth, qui devient sa maîtresse. Mais Pierre ne veut pas quitter Manon pour Élisabeth, il veut garder les deux. Un jour Élisabeth découvre que Manon a un amant. Et elle le dit à Pierre... Une grande réussite. Philippe Garrel, c'est comme les grands pâtisseries qui font toujours le même gâteau mais quel gâteau, c'est délicieux et toujours meilleur. Avec, cerise sur le gâteau, la très bonne Clotilde Courau, une princesse comme on les aime. Et le fils Louis avec *Les deux amis* en séance spéciale à la Semaine de la critique : Clément, figurant de cinéma, est fou amoureux de Mona, vendeuse dans une sandwicherie de la gare du Nord. Mais Mona a un secret, qui la rend insaisissable. Quand Clément désespère d'obtenir ses faveurs, son seul et meilleur ami, Abel, vient l'aider. Ensemble, les deux amis se lancent à la conquête de Mona. Un apprenti pâtisier qui apprend vite. Faut dire qu'entre sa sœur, son grand-père, sa mère et son père, l'environnement favorisait l'apprentissage de la cuisine du cinéma.

Il y a des films en dehors de Cannes, des films sans vedette, sans star « bancables », mais à gros potentiel créatif. Comme ceux projetés à Berlin, à Venise ou dans les « petits » festivals. Comme les films présentés par l'Acid par exemple, *Pauline s'arrache* d'Émilie Brisavoine. Un film qui commence comme

un conte de fées : il y a une reine, un roi et leurs beaux enfants, Pauline, Anaïs et Guillaume. Mais c'est plus compliqué, plus punk, le roi porte des talons aiguille, la reine veut rattraper le temps perdu, leurs héritiers se rebellent. Rien ne va plus, Pauline s'arrache. Un documentaire qui nous met au cœur de la vie mouvementée de Pauline, 15 ans, filmée aujourd'hui par sa demi-sœur, la réalisatrice Émilie Brisavoine. La cohabitation entre Pauline la benjamine, et sa famille (la mère, ancienne reine de la nuit tombée amoureuse d'un jeune homme travesti, son père) est explosive. En contrepoint, les images de son enfance, archives familiales souvent cruelles, parfois tendres, sont toujours inattendues.

DE CANNES À BERLIN

Le 1^{er} juillet sort à Paris, un film à ne pas manquer. Présenté, non à Cannes, mais à Berlin, *Victoria*, un thriller allemand de Sébastien Schipper. Présenté dans plusieurs festivals, *Victoria* a déjà glané un certain nombre de prix – dont le Prix du Public et le Prix des Salles Art et Essai à la dernière Berlinale ainsi que le Grand Prix au Festival international du film policier de Beaune. L'action se déroule à Berlin, figurée ici comme un véritable personnage. Pour Sebastian Schipper, le film ne pouvait être tourné nulle part ailleurs : « *Pour moi Berlin est la meilleure ville du monde car elle incarne le "ici et maintenant" de cette fureur de vivre* ». 5 h 42. Berlin. Sortie de boîte de nuit, Victoria, espagnole fraîchement débarquée, rencontre Sonne et son groupe de potes. Emportée par la fête et l'alcool, elle décide de les suivre dans leur virée nocturne. Elle réalise soudain que la soirée est en train de sérieusement déraiper... Le tournage de *Victoria* a ceci de particulier qu'il n'a duré que... 2 h 14 ! Le réalisateur a en effet tourné l'ensemble du film en un seul plan séquence, en temps réel, un matin à l'aube. Victoria, personnage principal du film, est espagnole. Pour le réalisateur : « *La rencontre d'une jeunesse allemande, élève bien pensante dans une Europe des inégalités, et d'une jeunesse espagnole moins riche et en proie à de grandes difficultés va plus loin que les bonnes intentions* ».

Retour à Cannes. Le festival de Cannes, avec un palmarès très franco-français malgré le génie des frères Coen, a décerné la Palme d'or à Jacques Audiard pour *Dheepan*. Récompensé aussi Vincent Lindon par un prix d'interprétation pour *La loi du marché* de Stéphane Brizé. Un film à voir absolument.

Bernard Dubois

CÔTÉ COURT

La 24^e édition du festival *Côté court* mettra une fois encore, la création à l'honneur. Et l'on découvrira quelques 200 films d'artistes, de réalisateurs qui se saisissent d'une caméra par nécessité, le cœur battant. Les enfants ont leur festival aussi avec trois programmes et deux ciné-concerts, dès 2 ans, rien que ça !

Si *Côté court* compte à ce point pour les réalisateurs et pour le public, c'est qu'on retrouve l'espace de 10 jours la possibilité du dialogue, des échanges et des rencontres fructueuses...

Côté court s'est ouvert à l'art vidéo, aux artistes qui mélangent les genres, s'affranchissent des codes, employant les moyens et les arts qui servent au mieux leur œuvre, avec cette année un Focus sur l'artiste Unglee qui présentera toute son œuvre filmique, et de nombreuses performances qui invitent la musique sur leurs terres.

Voilà un domaine très fertile, accessible à tous, par des chemins différents... Laissez-vous tenter, happer et ravir !

25 films qui questionnent, bousculent et enrichissent les formes et les langages du cinéma.

Faire bouger les lignes, frémir les frontières et décroquer les genres, tels sont les axes suivis par les artistes sélectionnés dans cette compétition.

Du 10 au 20 juin à Pantin



Les actrices de "Mustang", premier film de la jeune cinéaste turque Debiz Gamze Ergüven.
© Aurora Films

Plongez dans l'été Vacances pour tous !

Séjours adultes/familles

- Villages de vacances à la mer, montagne et campagne.
- Location d'hébergement en France et à l'étranger.
- Plus de 200 destinations à découvrir en famille ou entre amis.

Séjours enfants/adolescents

- Centres de vacances avec activités sportives, artistiques et culturelles.
- Stages et séjours musicaux.
- Voyages et séjours linguistiques en Europe, Asie, Amérique, Océanie.



Retrouvez
tous nos séjours sur

www.vacances-pour-tous.org



Le secteur vacances de
la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

Documentation gratuite sur simple demande :

Vacances pour tous - 21, rue Saint-Fargeau - CS 72021 - 75989 Paris cedex 20

Tél. : 01 43 58 95 66

Je souhaite recevoir gratuitement la (les) brochure(s) Vacances pour tous suivante(s) :

(cochez les cases correspondantes)

- ☐ **Adultes-Familles 2015**
France et étranger
Printemps/Été/Automne
- ☐ **Enfants et adolescents 2015**
France et étranger
Printemps/Été/Automne
- ☐ **Séjours linguistiques 2015**
Élèves/étudiants/adultes
Hiver/Printemps/Été
- ☐ **Arts et musiques 2015**
Enfants/adolescents/adultes
Hiver/Printemps/Été



☐ Mme ☐ Mlle ☐ M. Nom :

Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. :

E-mail :